



ESAT « Les Ateliers de la Cère »
Foyer d'hébergement « La Résidence d'Olmet »
Foyer de vie « La Résidence de Louradou »

RAPPORT D'ACTIVITE

2023

Assemblée Générale du 26 juin 2024

ACAP Olmet
AG 26/06/2024

- **Association Cantalienne d'Accompagnement Personnalisé**

✉ SIEGE SOCIAL, 26, route de la Chapelle, Olmet, 15800 VIC SUR CERE

☎ 04 71 47 51 81

Adresse mail : secretariat@acapolmet.fr

Site internet : acapolmet.fr



ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2024

PROGRAMME

- ❖ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT,
- ❖ MOT DE LA DIRECTRICE,
- ❖ RAPPORT D'ACTIVITE SUR LA TRANSVERSALITE DES TROIS ETABLISSEMENTS,
- ❖ RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ESAT LES ATELIERS DE LA CERE,
- ❖ RAPPORT D'ACTIVITE DE LA RESIDENCE D'OLMET,
- ❖ RAPPORT D'ACTIVITE DE LA RESIDENCE DE LOURADOU,
- ❖ RAPPORT FINANCIER AVEC LES AFFECTATIONS DES RESULTATS,
- ❖ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES,
- ❖ QUESTIONS DIVERSES.

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle moment privilégié de dialogue et d'échange.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt et du soutien que vous portez à nos activités, à la vie de notre association et à nos résidents.

Nous avons voulu pour cette assemblée, une présentation un peu plus dynamique et vous pourrez constater, en visionnant notre site internet et les réseaux sociaux, l'important effort de communication qui a également été mené au cours de cette année.

Je tiens, sur ce point, à remercier ici Lisa René, étudiante en master à l'ESC de Bordeaux, qui, dans le cadre de ses travaux, a choisi de mettre un éclairage sur nos activités et donné la parole à différents acteurs de l'association.

Dans le même sens, cette assemblée sera clôturée pour la première fois, par une intervention en visio-conférence du Pr Franck sur le thème de la réhabilitation psychosociale (RPS), un des outils permettant d'améliorer l'autonomie et l'indépendance des personnes atteintes d'un handicap psychique.

L'année 2023 a été, vous le verrez, encore une fois très dense et très riche.

Le conseil d'administration, composé de membres bénévoles issus de milieux très divers, s'est réuni sur un rythme mensuel et a participé très activement au Copil mis en place pour la réécriture des projets d'établissement. Il n'a enregistré que peu de changements dans sa composition. Mr Pascal Gautier, de Vic sur Cère a été coopté en cours d'année en tant que nouvel administrateur et sa candidature devra être validée à l'issue de la présente assemblée.

Le conseil étant élu pour une durée de six ans, il n'y a aucun renouvellement cette année et je remercie les administrateurs pour leur présence et leur activité au profit de nos résidents.

Le conseil d'administration a également participé aux rencontres « institutionnelles » récemment mise en place, regroupant l'ensemble des salariés, la direction et le CA, afin de faciliter la communication, et permettre des échanges de manière informelle et plus conviviale.

Enfin, dans le même esprit, nous avons souhaité ouvrir nos établissements pour une première journée portes ouvertes qui s'est tenue en octobre 2023. Cette journée a été très riche et positive, avec plus de 60 visiteurs, et a été bien appréciée par nos résidents, fiers de montrer leur environnement et la qualité de leur travail pour l'ESAT les Ateliers de la Cère.

Je ne serai pas plus long et cède la parole à notre directrice pour ses rapports d'activité.

André Delmas

L'année 2023 a été riche en évènement et prometteuse.

Depuis 1972, l'association a choisi le travail pour tendre vers le rétablissement des personnes présentant un handicap psychique. L'ESAT et le foyer d'hébergement ont ouvert cette voie pour prévenir la chronicité des situations, valoriser le potentiel de chacun et favoriser les réussites des travailleurs. L'ouverture du foyer de vie marque un projet innovant permettant à des personnes de monter en compétences pour permettre une reprise progressive du travail.

La validation des 3 projets d'établissements lors du premier semestre 2023, par les différentes instances et leurs communications aux partenaires nous ont projeté vers l'avenir. L'objectif est que nous puissions y faire référence, nous appuyer sur leurs existences pour continuer à progresser dans nos réflexions et nos pratiques professionnelles en équipe.

La deuxième partie de l'année a été consacrée à la préparation de l'évaluation de la Haute Autorité de Santé du premier semestre 2024. Nous nous sommes appropriés le nouveau référentiel.

Entre temps, l'année a été studieuse. Le plan de formation a permis à un nombre important de salariés de bénéficier de formation qualifiante ou de réaliser des formations en interne.

La réhabilitation psychosociale est notre fil conducteur depuis le travail réalisé en 2016 avec CAP EMPLOI sur le handicap psychique et l'emploi dans le CANTAL. Cette année de formation s'est finalisée le 12 Juillet 2016 avec l'intervention du professeur FRANCK du centre hospitalier le Vinatier à LYON et du Docteur YNESTA de l'ARS. Nous nous formons à ces outils pour améliorer la prise en charge des résidents au quotidien. Je tiens à remercier l'ensemble des salariés pour leurs efforts et leurs implications auprès des résidents de l'association.

Le CSE nous a concocté une journée d'intégration et de partages des valeurs de l'ACAP Olmet le jeudi 14 septembre 2023 au lac des Graves avec My Cantal. 43 salariés ont pu profiter de cet après-midi là pour se rencontrer et échanger dans un contexte autre que professionnel.

L'équipe de cadres et le personnel administratif a passé l'année sur la configuration du Dossier Unique Informatisé des résidents. Nous l'avons paramétré au plus proche des pratiques afin qu'il facilite le quotidien des salariés. Nous devons garder comme objectif que le DUI n'est qu'un outil pour améliorer l'accompagnement des personnes accueillies dans l'association et leur permettre de se dépasser pour atteindre un mieux-être.

L'ESAT, les Ateliers de la Cère, a accueilli son nouveau chef de service. Vincent DAVID a pu commencer à apporter les premières modifications au fonctionnement. Il a pris ses marques progressivement avec l'aide de l'équipe qui lui a fait confiance.

Le 9 mai 2023, nous avons inauguré les nouveaux locaux lingerie et espaces verts en présence des autorités de tutelles et des partenaires. Les travailleurs ont pu faire visiter leurs nouveaux locaux et démontrer leurs montées en compétences depuis l'ouverture de la nouvelle lingerie et la mise en place des normes RABC.

Un autre grand défi a été de travailler sur la répartition du travail en menuiserie avec des réorganisations et des nouvelles tâches attribuées aux travailleurs. L'objectif étant de les faire progresser dans leurs compétences professionnelles.

Les ateliers doivent passer le tournant des nouvelles lois sur les ESAT. Nous devons garder à l'esprit la double injonction des ESAT inscrites dans les lois de 2005 et 2009 qui sont de « garantir une productivité du travail suffisante et développer de nouvelles activités tout en maintenant une bonne qualité de prise en charge » (rapport du sénateur Bocquet, 2015, p. 9). Les réformes actuelles veulent donner de nouveaux droits aux travailleurs mais oublient leurs protections en maximisant leur productivité et en voulant les rattacher à FRANCE TRAVAIL. Notre rôle est de rester vigilant pour assurer leur avenir dans de bonnes conditions.

Septembre a ensuite marqué le début de la formation CAFERIUS de Vincent DAVID, une semaine par mois. Il a ensuite rejoint un ESAT en LOZERE pour son stage et est revenu parmi nous seulement en 2024, des nouvelles idées plein la tête.

L'ESC de Clermont-Ferrand nous a choisi pour participer avec eux au challenge SOLITUDIANT. Nous avons travaillé ensemble à compter du 17 juillet pour concrétiser un site commercial pour les ateliers avec la participation des travailleurs. Les étudiants sont venus nous rendre visite le 13 septembre. Ils ont déjeuné sous les marronniers et en ont profité pour découvrir les ateliers, les travailleurs et leur contexte de travail. Notre projet est le fil conducteur de leur année scolaire.

Le 21 novembre les travailleurs ont présenté les ateliers à la semaine de l'emploi des personnes présentant un handicap à l'espace des Carmes. Ce nouveau partenariat a permis de réunir tous les ESAT du Cantal pour la première fois et s'est clôturé par un buffet.

Le foyer d'hébergement la résidence d'OLMET a vu partir des résidents vers de nouveaux horizons. 3 d'entre eux ont choisi d'aller à la résidence LOURADOU.

Les résidents et les salariés se sont impliqués dans de nombreux projets extérieurs dont LE TON EST DONNE avec l'ADAPEI à l'espace des Carmes en Mai, le Street Art avec Benoit CAMUS pour la décoration de nos 2 containers de rangement en octobre, la Semaine d'information sur la Santé Mentale à HELITAS le 19 octobre, et l'organisation du QUINE à VEZAC le 16 décembre avec l'ensemble des 3 établissements (75 personnes). Ces projets permettent une cohésion et un développement des savoirs faire des résidents. L'objectif que nous nous fixons est de toujours améliorer les conditions de vie des résidents en fonction de leurs projets personnalisés.

Jean Michel SIRIEIX accompagne l'équipe pour innover sur de nouvelles formes d'accompagnement comme la colocation de résidents afin de toujours développer nos prestations d'inclusion tout en garantissant un accompagnement de qualité.

Le foyer de vie la résidence de LOURADOU a continué de progresser en 2023 sur la notion de faire équipe. Les changements effectués en 2022 ont été évalués. Une enquête sur les Risques Psychosociaux a été organisée avec une psychologue du travail pour compléter notre analyse. Les résultats nous ont permis de nous remettre en question. Nous avons travaillé sur une réorganisation du fonctionnement avec la mise en place d'une troisième coordinatrice, la définition de leurs nouvelles fiches de poste et de celle de la cheffe de service Sylvie MALROUX. Nous nous laissons jusqu'en septembre 2024 pour réévaluer ce fonctionnement et vérifier que la communication se soit améliorée.

La fête de l'été, le 21 juin a réuni personnel et résidents autour de l'association HANDI CHIENS pour faire connaissance et découvrir les possibilités de médiation animale pour l'association. Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des salariés et a validé le souhait pour certains de s'investir dans ce projet. Le conseil d'administration a acté cette orientation associative.

Les résidents ont pu réaliser de nombreuses activités sur l'extérieur, des projets de transferts afin de favoriser leur vivre ensemble mais aussi leur bien être personnel.

Pour finir, je tiens à remercier le Conseil d'administration pour la confiance qu'il m'accorde et l'ensemble des salariés pour leur investissement quotidien auprès des résidents ainsi que leur professionnalisme. Je suis heureuse et fière de porter les valeurs de l'ACAP Olmet à l'extérieur de l'institution, auprès des partenaires et de promouvoir le travail quotidien réalisé avec les personnes présentant un handicap psychique.

Cette année, notre AG sera suivi par une conférence sur la réhabilitation psychosociale. En effet, l'association a conservé le fil conducteur du rétablissement depuis sa création. L'ouverture de la résidence LOURADOU et du projet de préprofessionnalisation a confirmé ses méthodes de travail pour les personnes accueillies. Notre prochain CPOM sera l'occasion pour nous de suivre un cap supplémentaire en partageant ses outils avec l'ensemble des partenaires et de développer ses pratiques afin d'en faire profiter un maximum de personnes atteintes par les pathologies psychiques sur le département du Cantal. Le professeur FRANCK Responsable du Centre Ressource de Réhabilitation psychosociale (CRR) de Lyon et l'équipe du centre référent conjoint de réhabilitation psychosociale de Clermont-Ferrand interviendront après l'AG en visioconférence.

Le conseil d'administration est composé de 16 membres. Ils se sont réunis à 9 reprises pour le Conseil d'Administration. Ils sont venus sur une trentaine de réunions en interne pour des sujets diverses tout au long de l'année. Ils participent à des commissions avec des attributions spécifiques (BUDGET, COPIL QUALITE, REFERENT ETABLISSEMENT, TRAVAUX). Ils se rendent également à des réunions sur l'extérieur pour promouvoir l'ACAP Olmet et faire entendre la voix des résidents (CPH15, Handicap et société, commission d'accessibilité de la préfecture, CDAPH, CDCA...).

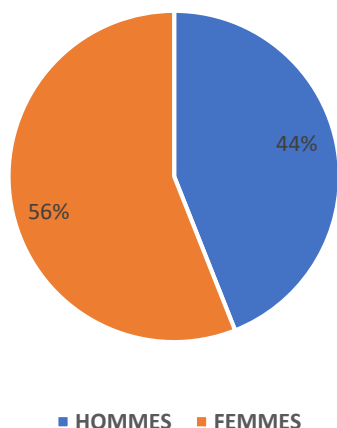
1-LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES (GPEC) POUR LES TROIS ETABLISSEMENTS DE L'ACAP OLMET

L'effectif est de **74 salariés** en 2023 pour les trois établissements soit 72.24 en ETP.

1-1- LE PERSONNEL EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (CDI)

	ESAT	FH OLMET	FV LOURADOU
Agent Service Intérieur ASI	1(0.50 ETP)	1(0.50 ETP)	0
AES/AMP		4(Vallée)dont 1 a 0.80% 2(Accueil de jour) 3 (Château)	5(Zéphyr) 5(Mistral) 5(Autan)
Aide comptable		1(0.50 ETP)	0
Cadre comptable	1(0.40 ETP)	1(0.40 ETP)	1(0.20 ETP)
Coordinatrice - ES			3
Chef de service	1	1	1
Directrice	1(0.30 ETP)	1(0.30 ETP)	1(0.40 ETP)
Educateur spécialisé		1(Château) 1(Service extérieur)	
Educateurs Techniques spécialisés	2		
IDE		1(0.80%)	1(0.80%)
Maitresses de maison de jour		2	2(Zéphyr) 2(Mistral) 1(Autan)
Maitresses de maison de nuit			2
Médecin psychiatre	1(0.20 ETP) jeudi am	1(0.20 ETP) jeudi am	1(0.20 ETP) jeudi matin
Moniteur Educateur		2 (Home) 1(Service Extérieur)	
Moniteurs d'ateliers	9		2
Psychologue		1(0.20 ETP) mardi am	1(0.40 ETP) jeudi
Secrétaire	1(0.50 ETP)	1(0.50 ETP)	1(0.50 ETP)
Surveillant de nuit		3 (dont un 70%)	3
Total	17 personnes soit 13.96 ETP	28 personnes soit 23.81 ETP	38 personnes soit 34.47 ETP

EGALITE HOMMES / FEMMES



7

1-2- LES CONTRATS A DUREE DETERMINEE CDD

	2022	2023
ESAT	7	8 CDD pour des arrêts maladies ou renforts été, formations..
FH OLMET	24	17 CDD pour des arrêts maladies ou renforts été, formation.
FV LOURADOU	38	37 CDD pour des arrêts maladie, arrêts maternité, des montées en compétence de l'équipe, formation.
TOTAL	69	62

L'objectif est de diminuer le nombre de recours au CDD afin de sécuriser les résidents.

1-3- LES STAGIAIRES PROFESSIONNELS

L'association souhaite accueillir des stagiaires afin de permettre aux équipes de se questionner sur leurs pratiques professionnelles, d'insuffler des nouvelles pratiques professionnelles, de permettre aux résidents de connaître de nouvelles personnes.

	STAGIAIRES PROFESSIONNELS
ESAT	0
FH OLMET	1 AES en formation 2 AES EN FORMATION 2 EN DECOUVERTE METIER AES ET SDN 1 LYCEE EN 2 ND 1 LYCEE TERMINALE ASSP 1 STAGIAIRES DEES
FV LOURADOU	3 AES en apprentissage (Accompagnant éducatif et social) 1 stagiaire formation psychomotricienne ISRP.

	1 stagiaire découverte métier surveillant de nuit, suivi par Cap Emploi. 1 stagiaire ES 1ere année IRTS Lorraine 1 stagiaire découverte Maitresse de Maison OSENGO 2 stagiaires découverte métier AES CCI
TOTAL 2023	17 stagiaires professionnels
TOTAL 2022	12 stagiaires professionnels

1-4- LES DEPARTS ET LES EMBAUCHES

2023 est encore une année mouvementée en ce qui concerne les salariés. Nous remarquons comme l'ensemble des associations du secteur du turn over entre les associations. Nous avons mis en place des actions pour fidéliser les équipes : semaine en 4 jours, jours exceptionnels en plus, Week ends travaillés connus sur l'année, formations, analyse de la pratiques, suivi des équipes, livret d'accueil du salarié... Nous anticipons les départs à la retraite pour préparer le tuilage et éviter que les compétences des salariés soient perdues.

	ESAT	FH OLMET	FV LOURADOU
DEMISSION			2
DEPART A LA RETRAITE	1		
RUPTURE CONVENTIONNELLE			3
CHANGEMENT DE SERVICE		1	0
EMBAUCHE EN CDI	1 (en 2024)	1	4

1-5- LES ARRETS DE TRAVAIL

Les arrêts de travail nécessitent une réorganisation des plannings en interne puis des recrutements externes, des entretiens de sélections, l'élaboration des contrats, les déclarations, la réalisation des paies... Cela s'avère chronophage et cela devient de plus en plus compliqué compte tenu de la pénurie de personnel. Nous souhaitons garder ces process en interne pour favoriser la connaissance des salariés, le partage des valeurs de l'association et les connaissances sur le handicap psychique.

	FH OLMET		ESAT		FV LOURADOU	
	Nb de jrs	Nb de pers.	Nb de jrs	Nb de pers.	Nb de jrs	Nb de pers.
Arrêt maladie longue durée + 6 mois					365	1
Arrêt maladie de 7 jours à 6 mois	417	12	109	2	321	14
Arrêt maladie court inférieure à 6 jours	54	14	29	5	79	15
Accident du travail			5	1	26	3
Absence pour congés maternité					658	5
Absence congés paternité	152	1				
Sans solde						
	623	27	147	8	1449	38

1-6- LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Les salariés ont leur entretien professionnel tous les deux ans afin de réfléchir sur leur parcours professionnel, leurs besoins de formation professionnelle, leurs souhaits d'évolution en termes d'emploi et de carrière. Chaque chef de service mène les entretiens et la directrice réalise ceux des personnels administratifs et de l'équipe de cadre. Nous avons choisi de réaliser des entretiens professionnels pour l'ensemble des salariés de la résidence LOURADOU suite à l'enquête RPS. Les entretiens nous permettent de réaliser le plan de développement des compétences et d'améliorer la qualité de vie au travail.

	DIRECTRICE	CHEF DE SERVICE ESAT	CHEF DE SERVICE FH OLMET	CHEFFE DE SERVICE LOURADOU	TOTAL
ENTRETIENS PROFESSIONNELS	4	4	7	19	34

1-7- LE PLAN DE DEVELOPEMENT DES COMPETENCES

Nous mutualisons les formations collectives sur les trois établissements afin que les salariés apprennent à se connaître et partagent leurs savoirs sur les valeurs de l'association ainsi que leurs savoir-faire sur le handicap psychique.

Nous réalisons un certain nombre de formations collective chaque année afin que l'ensemble du personnel puisse en bénéficier (handicap psychique, troubles du comportement).

Nous avons également réussi à négocier des formations individuelles qui ont été financé sur des budgets annexes (OPCO SANTE, CNR ARS).

Le plan de formation a demandé plus de temps de saisie sur le webservice de l'OPCO Santé pour Mme BEFFRIEU et de réorganisation des plannings pour les chefs de service. Nous avons fait le pari de la montée en compétence des équipes en profitant de ses opportunités. On repère que l'analyse de la pratique a été plus utilisé par les salariés en 2023. Ils commencent à s'approprier ce mode de réflexion.

	Organismes de formation	ESAT	FH OLMET	FV LOURADOU	TOTAL
DE SURVEILLANT DE NUIT	LE CAMPUS DU VALLON			1	1
DE AES INDIVIDUELLE	OSENGO		1	3	4
DSB VAE ES INDIVIDUELLE	CAMPUS LE VALLON		1		1
VAE ES ET ME HORS PLAN DE FORMATION			2		2
CONTRAT APPRENTISSAGE INDIVIDUELLE	OSENGO		1	1	2
HANDICAP PSYCHIQUE COLLECTIF	FEL FORMATION	7	1	6	14
TROUBLES DU COMPORTEMENT COLLECTIF	FEL FORMATION		4	5	9
WORD/EXCELL COLLECTIF	CCI CANTAL	3	3	2	8
RECYCLAGE SST COLLECTIF	PROTECTION CIVILE	2	4	2	8
PARAMETRAGE PAIES VISIO	EIG		1		1
VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE COLLECTIVE	LAUBIE EMILIE FEL FORMATION		4	5	9
PROJET PERSONNALISE	FEL FORMATION	13	16	22	51
COMMUNICATION NON VIOLENTE	FEL FORMATION		4	20	24
ECRITS PROFESSIONNELS	FEL FORMATION	6	8	7	21
FORMATION CSE	Place et rôle du référent sécurité au travail			1	1
CALCULER LES PRIX EN ESAT	RESEAU ESAT	1			1
PSC1	PROTECTION CIVILE	8 TH			8
RABC	CTC CONSEIL	9 TH			9
ANALYSE DE LA PRATIQUE 4 SEANCES MARS, MAI, SEPTEMBRE, DECEMBRE, MUTUALISES POUR LES 3 ETABLISSEMENTS	AFOR+	24	39	82	145

TOTAL 2023					319
TOTAL 2022					235

1-8- LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

Le CSE a été élu de mars 2021 à mars 2023.

En effet, à compter de janvier 2020, l'effectif de l'association a dépassé les 50 salariés du fait de l'ouverture de la résidence LOURADOU.

Des élections anticipées ont donc dû être réalisées un an après ce passage. Les délégués étaient 3 représentants des salariés et 1 représentant des cadres. Nous avons réalisé le protocole d'accord préélectoral le 6 janvier 2023 avec les syndicats, 2 réunions en février (7-21) avec l'ancienne équipe.

Les élections ont eu lieu le 9 mars pour le 1^{er} tour et le 23 mars pour le deuxième tour.

4 titulaires et 4 suppléants ont été élus ainsi qu'un titulaire Cadre et un suppléant soit 10 représentants CSE.

7 réunions ont eu lieu ainsi qu'une réunion le 29 décembre pour la NAO avec la représentante syndicale.

Les comptes rendus sont disponibles dans les salles des réunions des établissements.

11

2-LE PLAN D'AMELIORATION DE LA QUALITE (PAQ)

Nous avons instauré une démarche qualité transversale aux 3 établissements afin de créer le lien nécessaire au bon fonctionnement de l'association et insuffler les valeurs de l'ACAP Olmet auprès de tous les salariés et résidents. Notre Plan d'amélioration de la Qualité est constitué d'un rétroplanning annuel avec des COPIL QUALITE et des groupes de travail pour formaliser les objectifs à réaliser. Des référents sont nommés au sein des salariés de chaque établissement et du conseil d'administration pour les COPIL. Les groupes de travail sont ouverts à tous les salariés désireux de travailler sur les thèmes proposés. Les thèmes ont été choisis lors de la construction des projets d'établissements.

2-1- LE COPIL QUALITE, EN LIEN AVEC LA DEMARCHE DES PROJETS D'ETABLISSEMENTS

La réflexion collective porte sur huit axes d'améliorations issus des 3 projets d'établissements :

- faire équipe,
- posture professionnelle,
- qualité de vie et conditions de travail,
- PAP,
- parcours inclusion,
- pair aideance,
- partenariat,
- RSE.

Les groupes de travail se réunissent pour travailler sur les fiches actions des projets d'établissements. Les COPIL QUALITE valident le travail réalisé et fixent des objectifs de travail pour les équipes. L'objectif est de faire vivre ses groupes de travail pour qu'au bout des 5 ans des projets d'établissements, nous puissions en faire l'évaluation pour travailler sur les prochains.

	Nombre de COPIL	Nombre de groupe de travail avec les salariés des 3 établissements	Nombre de participants du Conseil d'administration
2022	6	14	4
2023	5	9	3

2-2- LE NOMBRE D'ACTES REALISES PAR LES IDE

	Nombre de rdv à l'année LOURADOU	Nombre de rdv à l'année OLMET
Docteur traitant	116	114
Psychiatre extérieur à la structure	39	17
Imagerie (radio/IRM/Scanner/Echo)	23	34
Visio CHPE	8	0
Prise de sang	71	66
INTRA MUSCULAIRE	160	130
Ophtalmo 15 + 63	18	17
Dentiste	26	55
Gynéco	3	7
Gastro entérologie	4	2
Orthopédique	4	2
Sagefemme	5	5
Anesthésiste	6	5
Aller-Retour CHPE	8	0
Angiologue	4	2
Acct achats lunettes	14	10
Addictologue	9	0
Neurologue Clermont Ferrand	2	1
Neurologue Toulouse	1	0
Cardiologue Aurillac et C-Ferrand	3	5
Pneumologue	4	3
Orl Aurillac et CF	5	11
Maxilo-facial	2	0
Dermato	4	3
Visite EPHAD	2	0

Urologie	0	3
Chirurgien vasculaire	0	3
Pédicure	0	48
Ostéopathe	0	5
Relaxation hôpital	0	4
Orthophonie	0	20
Pansements	180	40
TOTAL	720	581

En plus de ces temps de rdvs, il faut prendre en compte :

- Les passages quotidiens des résidents à l'infirmerie,
- Les différents appels pour la prise de rendez-vous, la recherche de médecin, l'obtention de résultats d'analyses,...
- Le temps de route passé pour les consultations,
- Les pansements quotidiens que nous avons pu avoir avec l'ide libérale pour un résident avec une plaie chronique,
- La réalisation de commande pour la pharmacie ainsi que le lien avec la pharmacie,
- Le suivi du matériel / la surveillance des hors piluliers (remplir stock, actualisation des documents ,.....).
- La planification des renouvellements de traitement par le Médecin psychiatre de la structure
- La réalisation des transmissions,
- La réalisation des protocoles, DUERP, ...

Les IDE entrent toutes les données dans le DUI. Nous aurons des statistiques annuels plus détaillée en 2024.

2-3- L'ASTREINTE PAR L'EQUIPE DE CADRES

L'équipe de cadre est composée de 5 personnes la directrice, les 3 chefs de service et la comptable. Un roulement est organisé pour prendre l'astreinte à tour de rôle.

Nous avons mis en place un tableau sur le serveur pour cibler les interventions et améliorer notre fonctionnement en mettant en place des actions pour éviter certains appels téléphoniques.

Nous avons eu 168 appels téléphoniques dont 102 pour LOURADOU, 58 pour OLMET, 8 pour l'ESAT et 16 interventions à réaliser physiquement dont 7 pour LOURADOU, 6 pour OLMET et 3 pour l'ESAT.

Nous avons amélioré notre fonctionnement en mettant en place une procédure écrite pour téléphoner au 15 afin de rassurer les équipes sur le fonctionnement en cas d'urgence. Nous avons modifié notre organisation à LOURADOU afin que les coordinatrices soient présentes les matins et les soirs aux transmissions. Nous avons instauré des temps de transmissions orales obligatoires à 13h30. Ces nouvelles procédures permettent de rassurer les équipes et de les faire monter en compétences.

2-4- LES PROJETS D'ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISES (PAP) ET LES REUNIONS D'EQUIPES

A compter de septembre 2022, nous avons mis en place des réunions d'unités chaque semaine à la résidence LOURADOU, comme sur la résidence d'OLMET et l'ESAT. Les équipes peuvent ainsi se réunir et travailler sur leur organisation, leur fonctionnement et analyser le quotidien pour améliorer la qualité de

l'accompagnement. Une réunion avec le psychiatre et la psychologue est organisée le jeudi matin afin de finaliser les PAP et d'obtenir des éclairages sur les pathologies à LOURADOU et l'après-midi à OLMET.

	ESAT	FH OLMET	FV LOURADOU
PAP	60	41	39 non transmis en totalité aux tuteurs
REUNION EQUIPE PAR UNITE OU SERVICE	33	38	35 par unité de vie
REUNION INTER-ETABLISSEMENT OU INTER-UNITES	33		30
REUNION CADRES	43		
REUNION INSTITUTIONNELLE AVEC SALARIES	2		

14

2-5- LES FICHES EVENEMENTS INDESIRABLES DE RESIDENTS ET DE SALARIES

Cette démarche est analysée en réunion de cadre puis en équipes. Nous avons créé une échelle de criticité pour que les salariés se repèrent.

	ESAT	FH OLMET	FV LOURADOU
FICHES EVENEMENTS INDESIRABLES RESIDENTS	1	5	71 feuilles évènements indésirables 8 sur Autan 17 sur Zéphir 46 sur Mistral
FICHES EVENEMENTS INDESIRABLES SALARIES	0	0	3 feuilles évènements indésirables

En 2024, nous devons créer le registre des réclamations et des plaintes de façon plus formel car il existe seulement un livre d'or. Les résidents et les salariés ont toujours la possibilité de venir frapper aux portes de la direction dès qu'ils ont un souci. 3 résidents de LOURADOU sont en cours de réorientation suite à ses EI.

2-6- LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Les CVS se sont réunis à 6 reprises. Les comptes rendus sont lus aux résidents dans les réunions d'unités par les professionnels. Ils sont publiés sur le site de l'ACAP Olmet afin que les familles et les partenaires puissent y accéder.

Lors de ces réunions, sont invités : 1 membre du CSE, 2 personnels, le président d'honneur, le président, le vice-président, le secrétaire, 1 représentant famille, 2 administrateurs, la directrice, le (ou la) chef de service.

Les CVS organisent une commission repas une fois par an. Elles ont eu lieu le 31 mars à OLMET et le 23 octobre à LOURADOU. Elles permettent de faire remonter les points positifs et les plats les moins appréciés. Les cuisiniers peuvent expliquer la diététique et les impératifs dont ils doivent tenir compte (1 repas végétarien par semaine à LOURADOU, l'équilibre alimentaire avec toutes les viandes et les poissons...).

	ESAT	FH OLMET		FV LOURADOU		
DATES	01/02	07/06	18/10	27/01	23/06	26/10
NOMBRES DE PERSONNES PRESENTES	10	10	8	7	4	6
NOMBRES DE PERSONNES EXCUSEES	4	5	6	1	4	2

Le 30 novembre a eu lieu la première élection du référent travailleur de l'ESAT.

Nous avons eu 8 candidats. Ils sont passés auprès de leurs collègues pour expliquer leur choix. Nous avons fait le choix d'élire un titulaire et un suppléant afin qu'ils s'appuient dans ce nouveau rôle. 52 ont voté aux élections sur 62 travailleurs au moment des élections. Nous attendons l'organisation de formation sur AURILLAC. En attendant, nous avons choisi que les élus CSE les accompagnent dans leurs missions.

15

2-7- LES REUNIONS DE LIEUX DE VIE

Un temps d'expression a lieu tous les 15 jours dans chaque unité ou atelier afin de faire remonter les besoins des résidents à la direction. Ce temps permet de travailler l'inclusion sociale, la citoyenneté et les modalités d'expression en démocratie.

Les thèmes sont en lien avec nos thèmes des projets d'établissements. Un planning est réalisé par les chefs de service afin que les équipes puissent anticiper et préparer les thèmes. Les résidents peuvent également amener des sujets qui les intéressent.

2-8- LE DUERP

Les documents sont en place et sont disponibles dans chaque établissement. Ils ont été transmis à la médecine du travail. Des groupes de travail sont mis en place chaque année pour compléter ces documents sur des parties non réalisés ou suite à un accident de travail.

En 2023, les 3 DUERP ont été revu le 12/05 à LOURADOU, le 26/05 à OLMET, le 09/06 à l'ESAT.

Nous n'avons pas eu de graves accidents du travail qui auraient suscités des changements dans les DUERP. Ils seront revus en 2024 en groupe de travail avec les IDE, les CSE, les cadres des établissements.

2-9- LA RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE

Le groupe de travail a fait l'état des lieux pour les projets d'établissements. Nous avons retenu 3 grands axes :

- **Verdir le parc automobile en commençant à évoluer vers le gaz et l'électricité.**
- **Trier les déchets et le compostage,**
- **Consommer moins d'énergies :**

Nous sommes en train de passer au LED pour réduire nos consommations. Nous avons sollicité l'ensemble du personnel et des résidents pour faire attention aux consommations électriques et de chauffage.

Le décret tertiaire en lien avec la loi ELAN qui vise à réduire la consommation énergétique du parc tertiaire français nous a demandé de réaliser une cartographie de parc existant sur OPERAT. Seul l'ESAT pourrait être concerné pour une partie de ses activités tertiaires. Il se trouve qu'il ne rentre pas encore dans les critères. Les autres établissements ne sont pas concernés. L'objectif est tout de même de baisser nos consommations sur les 3 établissements.

- **ESAT** : 2022 : 53565 kWh, 2023 : 49 855 kWh,
- **RESIDENCE OLMET** : 2022 : 28298 kWh, 2023 : 19622 kWh
- **RESIDENCE LOURADOU** : 2022 : 76938 kWh, 2023 : 72017 kWh.

Nous envisageons de mettre des panneaux photovoltaïques sur les parkings des établissements en 2024.

2-10- LES FICHES ACTIONS DU CPOM POUR L'ESAT ET LE FH

Lors de la rédaction des projets d'établissements, l'équipe de cadre a travaillé sur les fiches CPOM.

Un tableau de bord a été créé pour le suivi.

Les fiches actions ont été suivi avec les COPIL QUALITE. La fin du CPOM est pour fin 2024. A cette occasion, nous allons intégrer le foyer de vie la résidence de LOURADOU au CPOM. De nouvelles fiches actions vont prendre la suite en lien avec les projets d'établissements.

16

3 LE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

Nous avons ouvert les portes des 3 établissements le 20 octobre. Nous avons accueilli 15 personnes à la résidence d'OLMET, 20 personnes à l'ESAT et 30 personnes à la résidence de LOURADOU. Les résidents et les professionnels ont été très heureux de pouvoir présenter leur travail et les bâtiments qui nous accueillent. Nous en réaliserons une chaque année.

Nous avons répondu à un appel à projet avec SOLITUDIANT. En 2022, aucune école ne nous avait retenu mais en 2023, l'ESC de Clermont-Ferrand a retenu notre candidature. Nous avons demandé de l'aide pour la création d'un site commerciale pour l'ESAT. 3 appels en visio nous ont aidé à nous mettre d'accord. Les 26 étudiants sont venus avec leurs 2 enseignantes à OLMET et à l'ESAT, le 12 septembre. Ils ont pu rencontrer les travailleurs, manger sous les marronniers les repas préparés par l'équipe de la cuisine de l'ESAT et prendre des photos et des renseignements pour leur projet. Il a été le fil conducteur de leur année d'étude. Il se finalise en 2024.

Nous avons également engagé un travail avec une étudiante de l'ESC de Bordeaux Lisa RENE qui va promouvoir l'association par le biais de vidéos qu'elle diffusera sur les réseaux sociaux, sur le site internet. Vous pourrez en découvrir une à cette assemblée générale 2024. Elle a amélioré nos publications sur les réseaux sociaux afin que nous soyons plus lisibles.

L'association adhère à des regroupements du Cantal :

- CPH15 (8 réunions),
- APF,
- CAP EMPLOI, AGESI,
- HANDICAP ET SOCIETE (4 réunions et interventions des résidents auprès de l'IFSI à Aurillac, de l'école primaire de VEZAC, du Campus du Vallon à Maurs),
- COMMISSION SANTE 15 et HANDICONSULT (2 réunions),
- PLATEFORME ACCOMPAGNEE (1 réunion),
- HANDI CONSULT (1 réunion),
- LE TON EST DONNE de l'ADAPEI (4 réunions et le festival),
- CONSORTIUM avec le SAMSAH DES MONTS DU CANTAL et l'appel à projet sur le DUI (4 réunions, 13 formations sur le DUI),
- SYNDICAT DES APICULTEURS DU CANTAL,
- RESEAU ESAT AUVERGNE, AUVERGNE CO-TRAITANCE, GESAT (2 réunions et organisation de la Semaine de l'Emploi des personnes présentant un Handicap).

Nous allons aux assemblées générales des partenaires (Cap emploi, LARCH, ADAPEI, ADSEA, UDAF15, COMMUNAUTE DE COMMUNES CERE ET GOUL, RESEAU ESAT...). Nous avons pu assister

à l'anniversaire de l'ADSEA en présence de Boris CYRULNICK au centre des congrès à Aurillac, à l'inauguration d'un bâtiment rénové par LARCH, à l'inauguration des GRANGES à Vic sur Cère. Nous avons participé avec l'IREPS à l'organisation de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) le 19 octobre à Héлитas à Aurillac (4 réunions).

L'association adhère également à des regroupements nationaux :

- UNADERE/ADERE,
- HELPEVIA,
- NEXEM,
- UNAFAM,
- URIOPS,
- ARDESS Occitanie.

Chaque établissement s'organise pour avoir des conventions de partenariat spécifiques selon ses besoins.

17

Les partenariats nous permettent d'ouvrir l'association et de faire connaître le travail réalisé au sein de l'ACAP Olmet. Il nous permet également de pouvoir orienter les résidents vers d'autres solutions quand ils en ont besoin afin de nous adapter au plus près de leurs besoins.

La communication passe aussi par notre site internet, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, réseau GESAT).

Nous avons fait un bilan en 2023 pour connaître notre portée et savoir si les travaux des étudiants auraient un réel impact sur notre visibilité.

Notre vitrine commerciale sur le réseau GESAT a été consulté 257 fois et a donné 21 mises en relation avec l'ESAT.

Le site internet a une moyenne de 3000 vues par mois et touchent entre 600 à 800 visiteurs différents. Il est géré par NET15. Nous l'avons amélioré et nous essayons de le faire vivre car de nombreux résidents et familles aiment y aller pour consulter les nouvelles. Le site permet de maintenir une liste d'attente pour les établissements et de permettre aux professionnels de connaître les services apportés par l'ACAP Olmet. La communication permet aussi de trouver du personnel et de leur donner envie de venir nous rejoindre.

Nous avons également des comptes FACEBOOK, LINKEDIN, INSTAGRAM.

Ils nous permettent de partager les différentes activités et de montrer aux familles ce que nous réalisons tout au long de l'année.

L'ESAT a ouvert ses portes 235 jours.

1. LES PERSONNES ACCUEILLIES ET LEUR ENTOURAGE

En 2023, 65 travailleurs présentant un handicap ont été accompagné à l'ESAT. Nous avons accueilli 5 nouvelles personnes, dont 2 personnes provenant du Foyer de Vie de Louradou qui ont effectué plusieurs stages afin d'affiner leur projet professionnel (choix d'atelier) et de vérifier si l'accompagnement de l'établissement leur correspondait (soutiens proposés). 2 personnes viennent d'un autre d'établissement et une dernière personne d'une structure partenaire type Cap Emploi. En parallèle, nous avons enregistré 3 sorties.

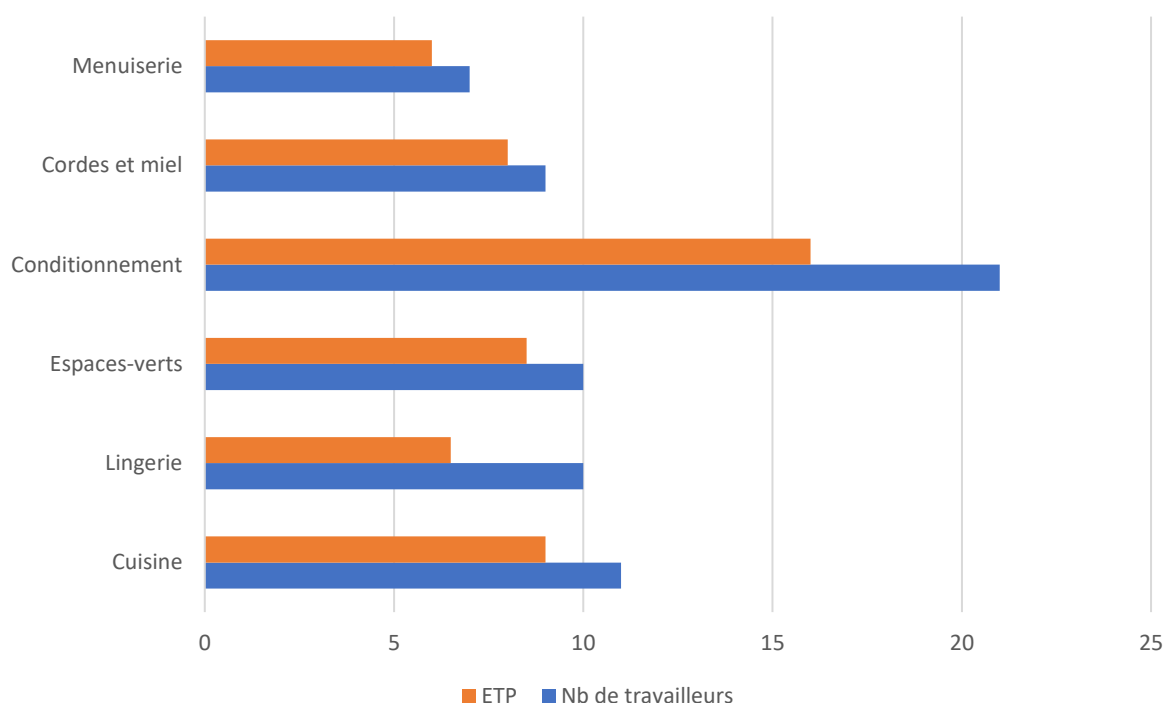
2 personnes sont dorénavant à la retraite après une fin de carrière dans l'établissement. Ces deux personnes ont été accompagnée dans leur démarche. Pour l'une d'elle, vers le FV de Louradou et pour l'autre personne vers l'EHPA la providence.

1 personne a souhaité démissionner pour travailler dans le milieu ordinaire.

L'ESAT a accueilli 21 stagiaires représentant 553 journées. Des conventions de stages ont été réalisé pour 7 résidents du FV pour les accueillir sur des périodes de 1 à 2 jours/semaine tout au long de l'année 2023.

Nombre de stagiaire	Convention	Nombre de journée de stage
10	MISPE	100
11	Inter-établissement	190
8	FV de Louradou	263

Répartition des travailleurs par ateliers



L'ESAT n'étant pas desservi par les transports en commun, 21% des personnes empruntent le transport organisé par l'ESAT. (2 véhicules 9 places et 2 moniteurs).

1-1- LA REPARTITION DES PERSONNES ACCUEILLIES SELON LEUR PROVENANCE

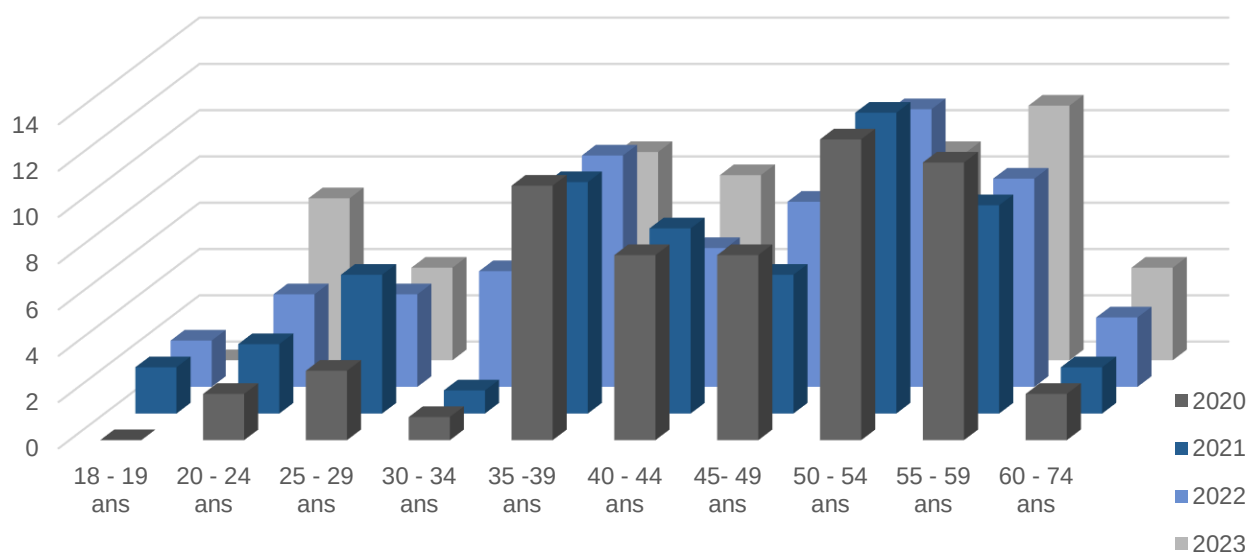
	2019	2020	2021	2022	2023
DOMICILE OU MILIEU ORDINAIRE (AS secteurs, AGESI, CAP EMPLOI...)	11,11%	13,33%	11.11%	11.11%	10.77%
ETABLISSEMENT MEDICO SOCIAL (MECS, IME, ITEP, ESAT, FV...)	34.92%	33,33%	40%	41.27%	44.62%
ETABLISSEMENT DE SANTE (hôpital, psychiatrie, CMPP, PASS...)	53.97%	53,33%	46.67%	47.62%	44.62%

Ce tableau nous permet de constater que la proportion des personnes venant d'autres ESMS a passablement augmenté (+10 points).

19

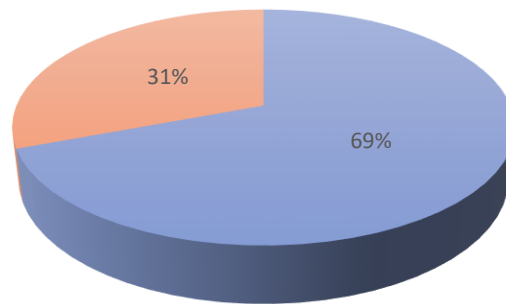
1-2- LE PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE EN POURCENTAGE

REPARTITION PAR AGES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES AU 31/12



Quand on regarde l'âge des travailleurs, on se rend compte que 20 personnes ont plus de 50 ans et vont pouvoir prendre la retraite dès 55 ans. La question de leur orientation reste problématique. Elle est en lien étroit avec les orientations de l'association pour les 5 ans à venir. 49% ont plus de 45 ans et sont considérés comme PHV par l'ANAP pour 2023.

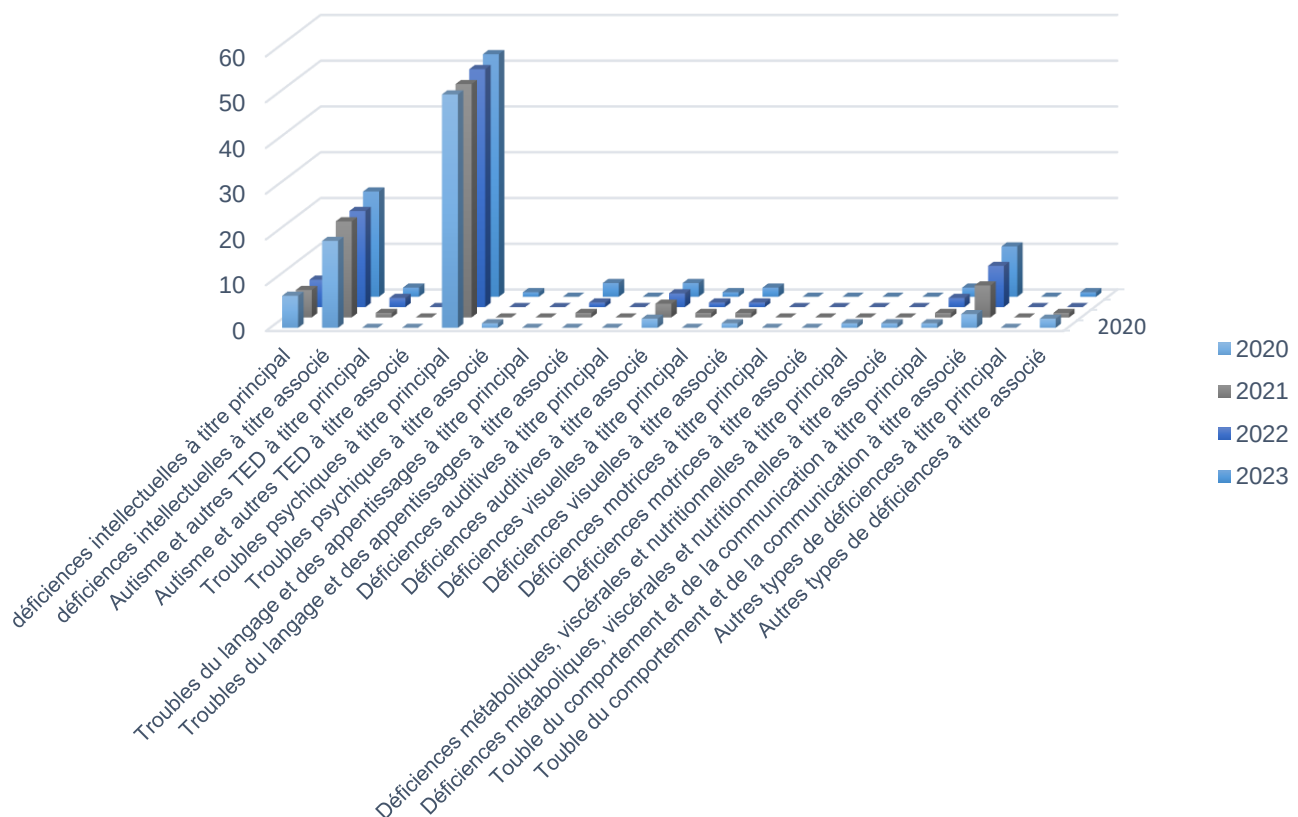
Répartition Hommes/Femmes en 2023



■ Hommes
■ Femmes

1-3- LA REPARTITION PAR PATHOLOGIE

20



Ce graphique nous montre clairement que les personnes accueillies à Olmet présentent, pour une part importante, des troubles psychiques à titre principal. Les données restent stables sur les 4 dernières années.

1-4 LA DUREE MOYENNE DE SEJOUR ET D'ACCOMPAGNEMENT

(Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année, la durée d'accompagnement est l'écart en nombre de jours entre l'admission et la sortie).

	2019	2020	2021	2022	2023
DUREE MOYENNE DE SEJOUR	17 ANS	21 ANS	12 ANS	10 ANS	20 ANS

En 2021 et 2022, le départ à la retraite de résidents présents depuis longtemps explique la baisse de la durée moyenne de séjour, et à l'inverse en 2023 le départ de personnes accueillies plus récemment ramène cette moyenne à des valeurs similaires à 2019 et 2020.

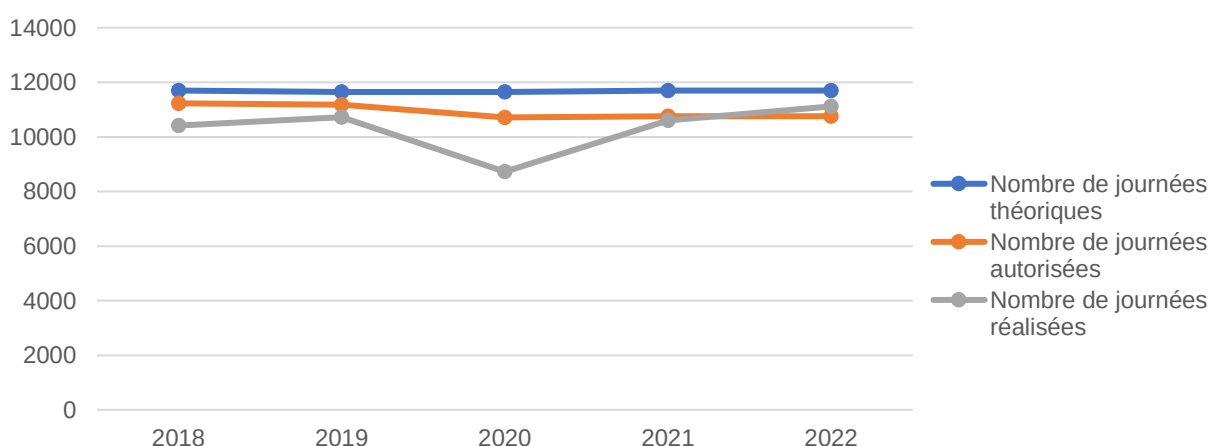
21

1-5 LES PERSONNES BENEFICIANT D'UNE MESURE DE PROTECTION

	2019	2020	2021	2022	2023
DELEGUES D'UNE ASSOCIATION TUTELAIRE	4	4	4	4	4
MANDATAIRES PRIVE	0	1	1	1	1
FAMILLE	3	4	4	4	1
MESURES DE CURATELLES	43	39	36	39	38
MESURES DE TUTELLES	8	6	7	7	8
PAS DE MESURES	12	14	17	16	18

Nous constatons que le nombre de personnes qui ne bénéficient pas de mesures de protection augmente régulièrement depuis 2019 en lien avec l'augmentation des externes avec le passage en file active.

1-6 LE TAUX D'OCCUPATION



La chute du nombre de journées réalisées en 2020 est facilement explicable par la période particulière liée au COVID dont nous nous souvenons tous.

1-7 LES SORTIES DE L'ETABLISSEMENT

	2019	2020	2021	2022	2023
DECES		1			
HOSPITALISATIONS				2	
RETOUR A DOMICILE	2		6		
RETOUR AU TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE					1
REORIENTATION VERS UN AUTRE ESMS	1	6	3	1	2

22

2. LES ACTIVITES PROPOSEES DANS LES ATELIERS

L'ESAT « Les ateliers de la Cère » se compose de 4 ateliers et de 2 activités de mise à disposition des foyers de l'ACAP Olmet :

- L'atelier regroupant l'activité apiculture et la fabrication de cordes à bestiaux, historiquement appelé « Apicorde »,
- L'atelier menuiserie,
- L'atelier conditionnement,
- L'atelier espaces-verts.
- Activité de mise à disposition sous la forme d'atelier :
 - Cuisine (foyer hébergement),
 - Lingerie (foyer hébergement et foyer de vie).

L'ESAT veille à développer le panel d'activités proposées afin de permettre aux personnes d'occuper un poste en lien avec leurs besoins, leurs aspirations et de faciliter la multi-compétence et la progression professionnelle. Nous comptons 16 personnes à temps partiels dont 9 accompagnées par l'accueil de jour.

L'ESAT a su adapter son organisation à l'évolution de cet afflux de demandes de temps adaptés, notamment grâce à :

- La polyvalence des personnes,
- La solidarité entre les travailleurs et entre les ateliers,
- La souplesse des équipes (travailleurs et moniteurs).

Le travail ne constitue pas le seul facteur d'intégration des travailleurs en situation de handicap et par conséquent ne peut être le seul aboutissement d'une politique d'insertion sociale.

Au regard de ces fondements légaux, l'ESAT met en place de nombreux soutiens :

La psychologue propose des entretiens réguliers ou ponctuels chaque mardi.

Le psychiatre propose des entretiens réguliers ou ponctuels chaque jeudi après-midi.

Les activités d'aide et de soutien sont réalisés pendant le temps de travail. Elles sont encadrées par l'équipe de la résidence d'OLMET. Elles ont permis à 55 personnes de pratiquer 3h30 en moyenne d'activité de soutien par semaine. (cf rapport de la résidence d'OLMET).

En parallèle de l'activité de production, chaque année, les ateliers organisent une sortie exceptionnelle qui se déroule sur une journée avec un repas au restaurant et une activité/balade. Ces sorties sont financées par l'ESAT production, elle permet la cohésion au sein de chaque atelier.

En 2023, ces sorties se sont déroulées à :

- Salers avec la visite du musée du fromage ;
- Lac du rouget et Renac plage ;
- Lac du pêcher,
- Découverte de la cascade des Veyrines.

Les travailleurs ont également eu la possibilité de participer à divers événements et rencontres inclusives :

- Formation RABC le 27 et 28 février 2023 (10 travailleurs de la lingerie),
- Semaine 40 peinture container (3 travailleurs ont participé),
- Vendredi 20 octobre journées portes ouvertes,
- Mardi 21 novembre la semaine Européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap (6 travailleurs ont souhaité y participer),
- Election des délégués ESAT le 30 novembre (8 candidats, 62 électeurs pour 52 votants),
- Formation 1^{er} secours le 15 décembre (10 personnes),
- **Challenge SoliTudiant** L'ESC Clermont BS a été sélectionnée pour participer à la 9e édition du challenge SoliTudiant, un concours national handi-solidaire au profit du secteur adapté/protégé. Ce concours a encouragé les étudiants à établir des liens avec l'ESAT, dans le but d'accompagner la structure dans son développement. 22 étudiants du bachelor digital et E-Business de 3ème année sont venus rencontrer et échanger tout au long de la journée du vendredi 29 septembre avec les travailleurs de l'ESAT afin de prendre en considération les besoins des travailleurs et de l'établissement. Ce projet se prolonge en 2024.

23

2-1- MENUISERIE

L'atelier Menuiserie confectionne des nichoirs particulièrement pour la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). L'atelier a également développé une gamme de 8 modèles qui sont commercialisés en direct. L'ESAT a répondu à un marché de la communauté de communes Cère et Goul en Carladès pour la valorisation des biodéchets en proposant à la vente plusieurs modèles de composteurs qui débiteront en 2024.

En 2023, tous modèles confondus, l'atelier a vendu 1524 nichoirs et 31 composteurs.

	Année 2022		Année 2023	
	NICHOIRS		NICHOIRS	COMPOSTEURS
LPO (9 modèles)	1696		1456	
AUTRE CLIENT	67		68	31

2-2- APICULTURE

L'ESAT compte 27 ruches réparties sur trois sites dans la vallée de la Cère : un site sur la commune de POLMINHAC au Château de Pesteil et deux sites sur la commune de VIC SUR CERE à Olmet et au centre de vacance ORTF. Nous produisons du miel « Toutes Fleurs ».

L'activité apicole représente une centaine d'heure sur les ruchés (contrôle des ruchés et des ruches, entretien des ruchés, soins, et récolte du miel) et environ 350 heures en miellerie (extraction du miel, nettoyage et désinfection des hausses, mise en pots du miel récolté).

En 2023, malgré la perte de 5 colonies en début de saison, la récolte de miel a été satisfaisante.

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de pots 500gr	202	634	236	1000	718
Kg	101 kg	317 kg	118 kg	500 kg	359 Kg

La Ruche pédagogique est conçue pour présenter aux visiteurs le monde fascinant des abeilles de manière simple et accessible. Équipée d'une vitre, elle offre la possibilité d'observer les abeilles sans les perturber constamment. Cette configuration permet une observation tranquille, sans craindre la présence d'abeilles volantes ou le bourdonnement incessant autour des visiteurs.

2-3- FABRICATION DE CORDES

L'ESAT fabrique des cordes à bestiaux.
Ces cordes sont disponibles en différentes longueurs et diamètres. Elles sont fabriquées à partir de deux matières premières : le sisal, issu des feuilles d'agaves provenant du Brésil, et le polypropylène, dérivé du pétrole.
En 2023, l'atelier a vendu au total 8097 cordes tout modèle confondu, dont 7569 ont été expédiées à nos 14 clients réguliers, tandis que 528 cordes ont été vendues directement à l'ESAT.

	année 2020		année 2021		année 2022		année 2023	
	expédition client	vente à l'esat	expédition client	vente à l'esat	expédition client	vente à l'esat	expédition client	vente à l'esat
cordes	6000	276	9747	680	7070	397	7569	528

2-4- CONDITIONNEMENT

L'activité conditionnement se répartie entre trois clients :
- **PYRAM Industries**, fabricant de cuisines et salles de bain, basé à VIC SUR CERE.
Il s'agit d'un travail de sous-traitance qui consiste en la mise en sachets de diverses pièces. Cette activité nécessite une livraison par semaine en raison de 48 semaines par an.
PYRAM Industries qui a été repris par la société NEOFORM est un client historique de l'ESAT.

	Année 2022	
	Nombres de pièces et sachets	Nombre de commandes
Janvier	33920	426
Février	44556	532
Mars	55887	625
Avril	44348	547
Mai	51878	590
Juin	46954	522
Juillet	59415	654
août		
Septembre	73302	780
Octobre	47520	590
Novembre	51873	561
Décembre	25585	338
	535238	6165

	Année 2023	
	Nombres de pièces et sachets	Nombre de commandes
Janvier	37059	442
Février	39515	468
Mars	53655	603
Avril	41545	454
Mai	35577	416
Juin	53901	625
Juillet	48567	547
août		
Septembre	47064	518
Octobre	37538	453
Novembre	44564	524
Décembre	26066	314
	465051	5364

- **Lafa Collectivités**, fabricant de mobiliers pour les collectivités, situé à AURILLAC.

Le partenariat avec cette entreprise a débuté en juin 2020.

Ce travail de sous-traitance pour l'entreprise Lafa consiste en la mise en sachets de diverses pièces de type roulettes, visseries et du montage de cales d'angles(carton) pour la protection des meubles pendant le transport.

- **QUALIPAC AURILLAC** est dédié à la conception, au développement et à la production de bouchons et d'habillage pour le parfum.

Le partenariat avec ce groupe a repris en avril 2022. Notre travail consiste à la mise en plateau d'éléments constituant les bouchons de parfum.

25

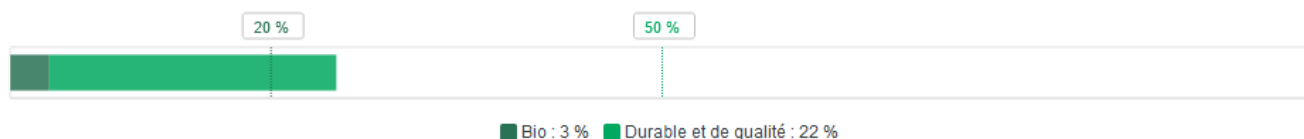
2-5- ESPACE VERT

Il a été réalisé 37 contrats annuels pour une moyenne de 10 passages par contrat, d'avril à octobre et 65 interventions ponctuelles hors saisons (essentiellement de taille). Nous priorisons les demandes locales à savoir les communes de VIC SUR CERRE, POLMINHAC et THIEZAC. Au cours de l'année 2023, lorsque les conditions météorologiques ne permettaient pas de travailler à l'extérieur, une équipe de travailleurs de l'atelier espaces verts, supervisée par les moniteurs, a réalisé la conception de quatre pieuvres électriques et d'un tableau électrique de type pavillonnaire.

2-6- CUISINE AVEC MISE A DISPOSITION DE TRAVAILLEURS PRESENTANT UN HANDICAP

Il est réalisé en moyenne 110 repas par jour en semaine et 60 repas en week-end, soit près de 30 000 repas à l'année (**29133**). Il est privilégié l'achat de produits locaux et frais. L'équipe de cuisine répond également aux sollicitations des diverses manifestations de l'association en préparant diverses collations (repas festifs, formation, réunion de travail avec partenaires).

Les cuisines proposent des produits répondant à la loi EGA Lim qui vise à tendre vers une alimentation de qualité et durable.



Détail du calcul de mes taux EGAlim

Produits bio	3 %	objectif : 20 %
Produits durables et de qualité (hors bio)	22 %	
Produits EGAlim	25 %	objectif : 50 %

Par famille de produits

- 32 % de viandes et volailles EGAlim
- 68 % de viandes et volailles provenance France
- 93 % de produits de la mer et aquaculture EGAlim

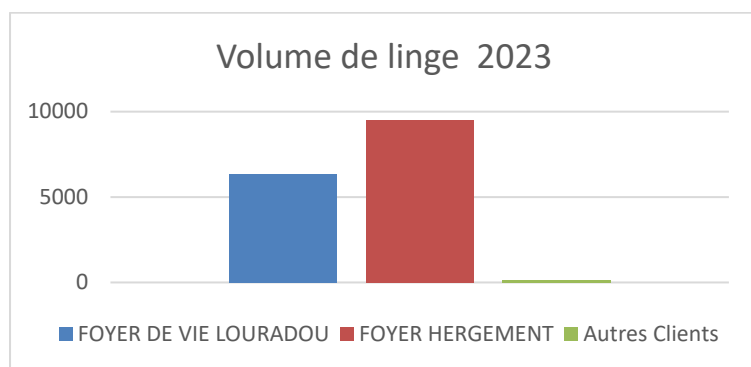
2-7- LINGERIE AVEC MISE A DISPOSITION DE TRAVAILLEURS PRESENTANT UN HANDICAP

La lingerie traite le linge du foyer d'hébergement d'Olmet et depuis Octobre 2022 la totalité du linge du foyer de vie de Louradou soit 81 résidents.

Soit **9552Kg** pour le Foyer d'Hébergement et **6321 Kg** pour le Foyer de Vie.

L'équipe (travailleurs et moniteurs) de cet atelier a bénéficié d'une formation de deux jours début septembre sur la réglementation RABC.

Une balance au sol avec rampe permet de mesurer précisément la quantité de linge traité.



26

Total linge traité :	15 975	Kg
Nb de jours de production :	238	jours
Moyenne journalière :	68	Kg/Jour

2-8 PASSERELLE INSERTION

Cette année 2023, 2 personnes ont profité de période d'immersion en entreprise (stage). Ces temps d'inclusion en milieu ordinaire sont préparés en amont par la coordinatrice de l'insertion sociale et professionnelle.

3- LE PARTENARIAT

Les conventions réalisées :

- Les granges,
- Le dispositif emploi accompagné avec l'ADAPEI,
- Accord sensible,
- PYRAM,
- LECLERC.
- Médiathèque de VIC SUR CERE

Dans le cadre du maintien des acquis, en soutien théorique à l'activité des espaces verts, et pour le développement personnel, il a été organisé 1 sortie par semaine d'octobre à mars, à la médiathèque de VIC SUR CERE, avec l'atelier espaces verts. Ce groupe de 4/5 personnes est ouvert à tous.

4- LES FUTURS AXES DE TRAVAIL

- Renforcer l'activité de la lingerie en proposant des prestations vers l'extérieur en fonction des capacités,
- Développement de l'activité menuiserie (composteurs et filet de petit bois pour valoriser les déchets),
- Développement de la passerelle d'insertion avec l'appui des partenaires du territoire (suivi de stages déjà en cours, formations),
- Ouverture des compte CPF pour l'ensemble des travailleurs en situation d'handicap et les sensibiliser pour l'utilisation de celui-ci,
- Proposer davantage de produit entrant dans la loi EGalim.

1- LES PERSONNES ACCUEILLIES ET LEUR ENTOURAGE

En 2023, la résidence d'OLMET se compose de 43 résidents répartis entre la résidence d'Olmet et les appartements sur l'extérieur dont une personne dans le cadre d'une dérogation.

Nous avons accueilli **10 personnes en stage** à l'ESAT avec un hébergement à la résidence d'Olmet dont certains plusieurs fois) ce qui leur a permis de découvrir l'internat et le milieu de travail en ESAT. Une liste d'attente est actualisée pour les futurs départs à la retraite.

3 personnes ont quitté la résidence d'Olmet (dont une déjà à la retraite) pour être accueillies à la résidence de Louradou et 1 pour être accueillie dans un EHPA à Aurillac.

1 personne accompagnée par le service extérieur a pu, dans le cadre de son Projet d'Accompagnement Personnalisé, mettre un terme à cet accompagnement et ainsi, basculé sur les effectifs de l'Externat. Ce projet s'est construit avec l'aide de l'Equipe Educative du service extérieur.

1 personne, à l'inverse, est passée de l'externat vers le service extérieur. Cette personne a pu bénéficier d'un hébergement à « l'appartement test » pendant plusieurs mois.

28

	STAGIAIRES
FH OLMET	Nombres de semaines : 37
TOTAL	Nombres de journées : 222

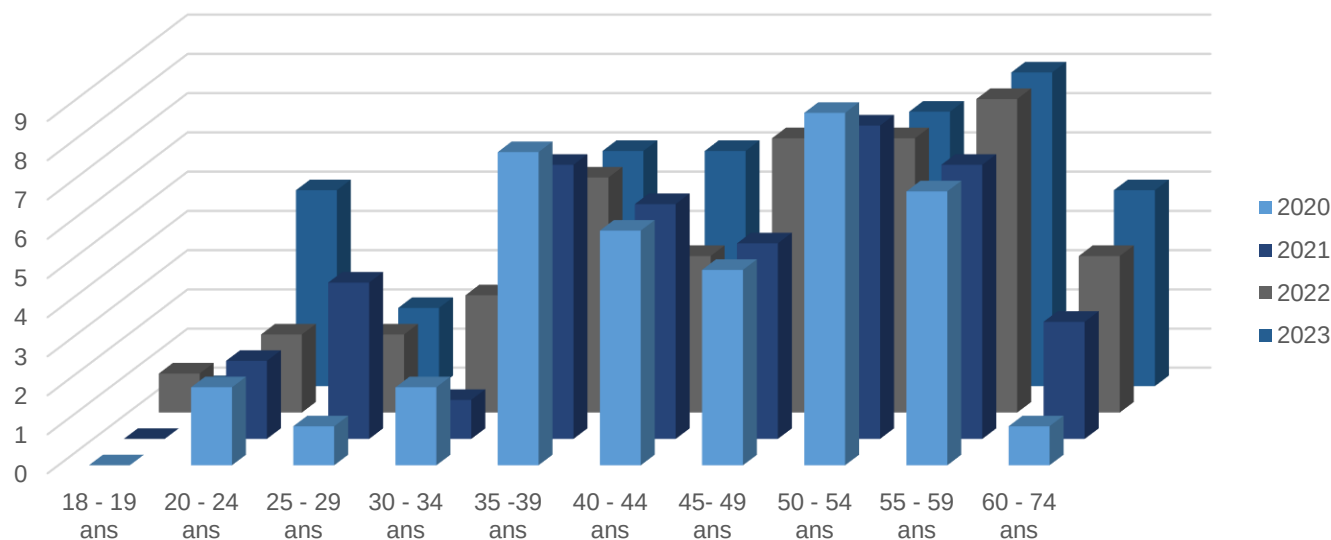
1-1- LA REPARTITION DES PERSONNES ACCUEILLIES SELON LEUR PROVENANCE

	2019	2020	2021	2022	2023
DOMICILE OU MILIEU ORDINAIRE (AS secteurs, AGESI, CAP EMPLOI...)	11,11%	13,33%	6.98%	6.82%	6,25%
ETABLISSEMENT MEDICO SOCIAL (MECS, IME, ITEP, ESAT, FV...)	53,97%	53,33%	41.86%	40.91%	45,83%
ETABLISSEMENT DE SANTE (hôpital, psychiatrie, CMPP, PASS...)	34,92%	33,33%	51.16%	52.27%	47,92%

Il est intéressant de constater que les chiffres de ce tableau, à l'inverse de l'ESAT, nous montrent une diminution des personnes venant d'autres ESMS et une augmentation de celles venant d'établissements de santé.

1-2- LE PUBLIC PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE EN POURCENTAGE

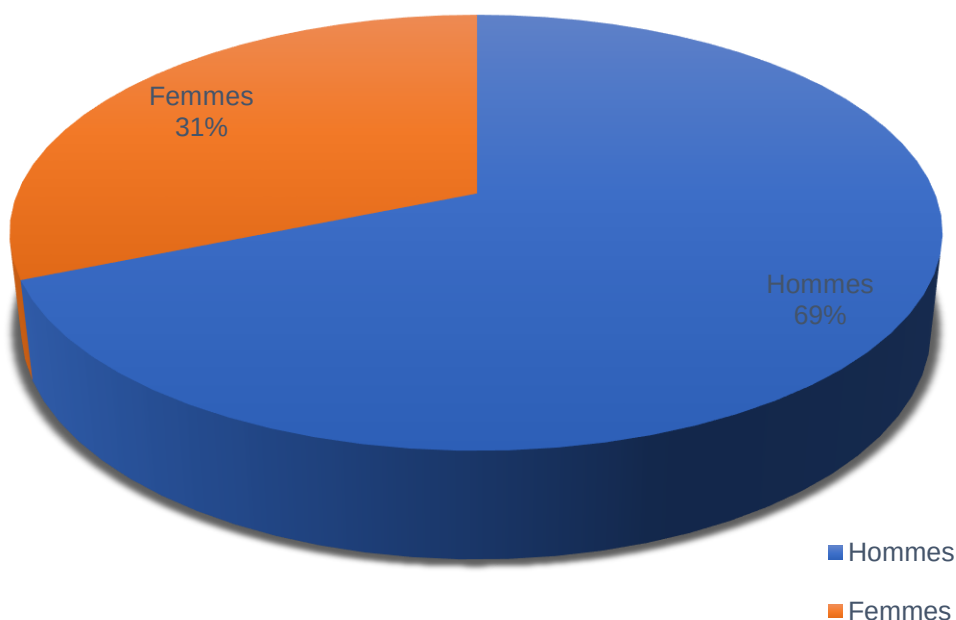
REPARTITION PAR AGES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES AU 31/12



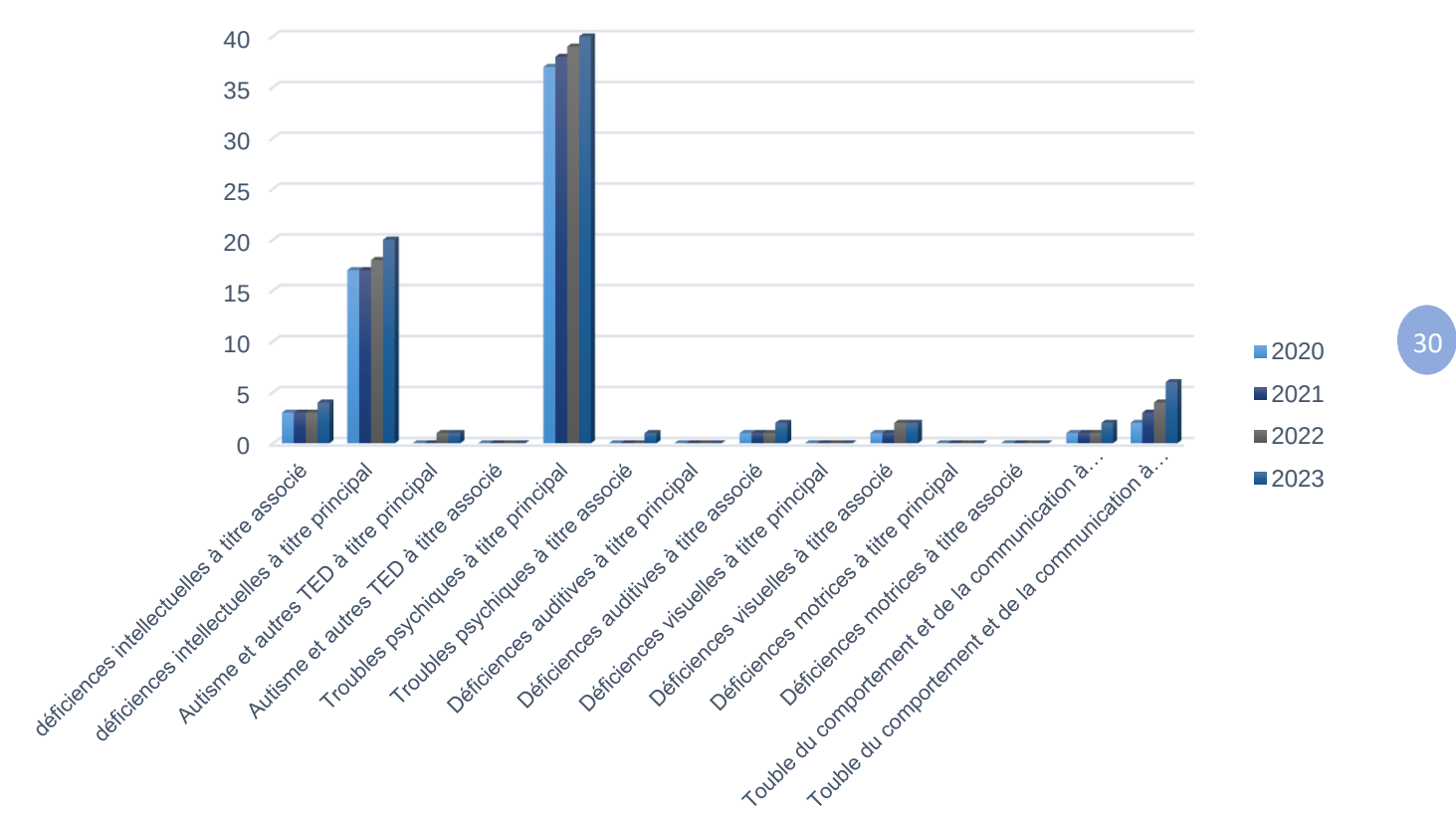
29

On constate, grâce à ce graphique, que la majorité des personnes accueillies à la Résidence d'Olmet se situent entre 35 et 59 ans. Cependant on peut aussi remarquer une franche augmentation de celles qui ont entre 20 et 24 ans.

Répartition Hommes/Femmes en 2023



1-3- LA REPARTITION PAR PATHOLOGIE



Ce graphique nous montre clairement que les personnes accueillies à Olmet présentent, pour une part importante, des troubles psychiques à titre principal. Les données restent stables sur les 4 dernières années.

1-4 LA DUREE MOYENNE DE SEJOUR ET D'ACCOMPAGNEMENT

(Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année, la durée d'accompagnement est l'écart en nombre de jours entre l'admission et la sortie).

	2019	2020	2021	2022	2023
DUREE MOYENNE DE SEJOUR POUR LES RESIDENTS SORTANTS	17 ANS	21 ANS	12 ANS	2 ANS	25 ANS

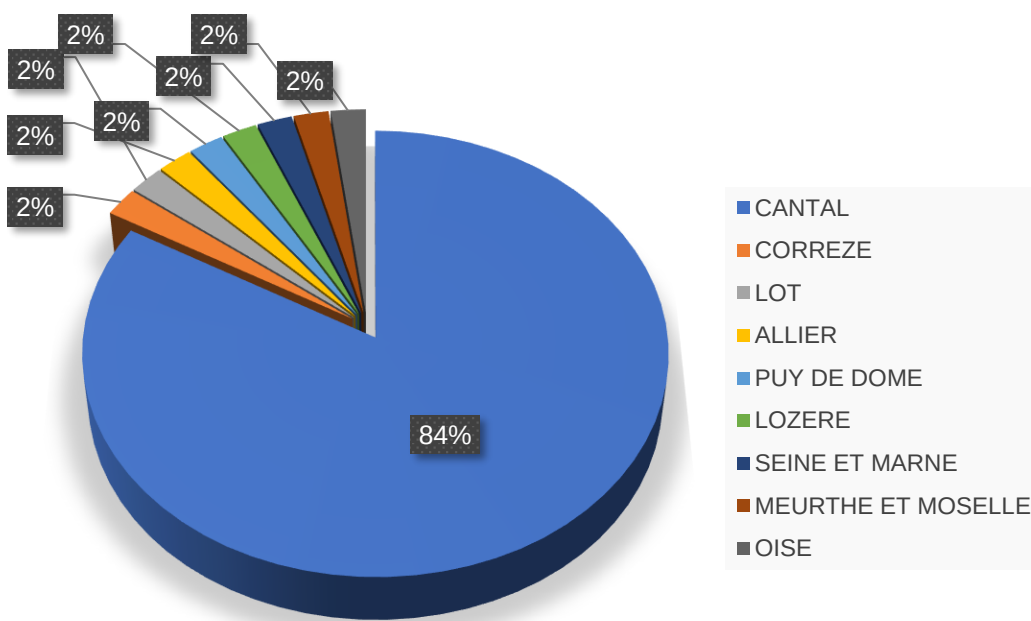
1-5 LES PERSONNES BENEFICIANT D'UNE MESURE DE PROTECTION

	2019	2020	2021	2022	2023
DELEGUES D'UNE ASSOCIATION TUTELAIRE	4	4	4	5	5
MANDATAIRES PRIVE	0	1	1	1	1
FAMILLE	3	4	4	4	4
MESURES DE CURATELLES	33	33	32	33	35
MESURES DE TUTELLES	8	6	8	8	9
PAS DE MESURES	2	2	3	3	4

31

Ce tableau nous permet de constater que les données concernant les mesures de protections restent stables sur les 4 dernières années.

1-6 LE DOMICILE DE SECOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES



Une très large proportion des personnes accueillies à la Résidence d'Olmet sont, comme nous le montre ce graphique, originaires du Cantal.

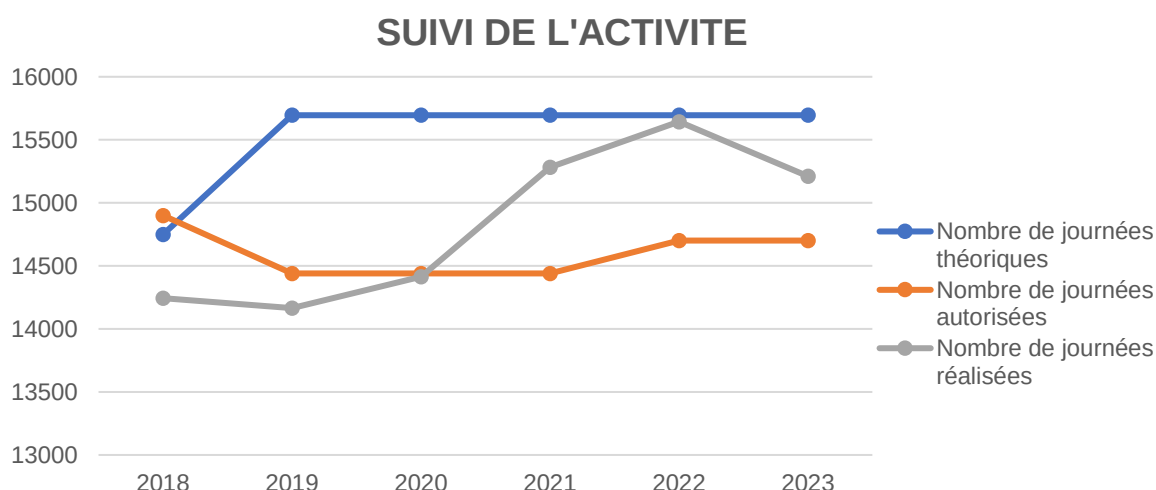
1-7 LE TAUX D'OCCUPATION

	2019	2020	2021	2022	2023
NOMBRE DE JOURNEES REALISEES	11648	11648	16539	16669	16268
NOMBRE DE JOURNEES D'ABSENCES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	784	552	1052	986	1614
NOMBRE DE JOURS D'HOSPITALISATION RESIDENTS PAR AN			197	600	166

Le nombre plus important de journées d'absences en 2023 s'explique par le nombre croissant de personnes qui partent en vacances en famille et surtout en séjour adapté.

Il est intéressant de constater la diminution importante des jours d'hospitalisation par rapport à 2022. Les équipes ont su adapter leur prise en charge et repérer les signaux d'alarme des résidents. Des séjours de répit ont été organisés pour une résidente sans soutien familial pour éviter des hospitalisations.

32



Le nombre de journées réalisées a connu une franche augmentation de 2020 à 2022, s'expliquant par l'ouverture 365 jours sur 365 de la Résidence d'Olmet décrétée cette année-là.

1-8 LES SORTIES DE L'ETABLISSEMENT

Un résident est sorti du service extérieur pour passer externe. Il est resté dans l'effectif de l'ESAT.

Tandis qu'une résidente est, elle passée du statut d'externe à celui du service extérieur.

3 résidents ont pu être accueillis au sein de la résidence de LOURADOU. Une de ses deux personnes était déjà à la retraite et bénéficiait de l'accompagnement d'OLMET dans le cadre de PHV.

1 résidente a été accueillie dans un EHPA à Aurillac (La providence).

A chaque fois, nous avons organisé un petit pot de départ réunissant l'ensemble des résidents et des travailleurs.

	2019	2020	2021	2022	2023
DECES		1			
HOSPITALISATIONS				1	
RETOUR A DOMICILE	2		6		2
RETOUR AU TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE					
REORIENTATION VERS UN AUTRE ETABLISSEMENT	1	6	3		4

2- LES ACTIVITES PROPOSEES OU ACCOMPAGNEES

2-1- LES ACTIVITES DE SOUTIEN DES RESIDENTS

Comme chaque année, les résidents ont pu s'inscrire sur une activité pendant leur temps de travail accompagné par l'équipe de la résidence. Ils peuvent aussi s'inscrire à une autre activité en dehors de leur temps de travail. Ces activités contribuent à l'insertion sociale des résidents et à retrouver une meilleure estime de soi.

Ces activités sont :

- L'équitation à la ferme découverte, Las Courtines, à Polminhac, pour 4 résidents.
- La natation avec NATATION 15 le mardi soir.
- La pétanque avec le club de Reilhac « le tilleul Reilhacois » le vendredi après-midi pour 11 résidents.
- Le basket pour 3 résidents le mercredi soir avec le club BAAG.
- La danse folklorique, avec l'Iraliot, pour 1 résident.
- La poterie, avec Lombard Céramique, pour 4 résidents.
- La danse avec l'association VB DANSE pour 4 résidents. Cette activité s'est interrompue en fin de saison.
- Le tennis santé, avec Vic Tennis Parc, pour 4 résidents. Cette activité s'est interrompue en fin de saison.
- Initiation à la batterie et aux percussions pour un groupe 4 à 6 résidents.

D'autres activités sont organisées en interne :

- La cuisine.
- La randonnée avec 11 personnes les vendredis matin.
- La sophrologie, le mardi matin et le jeudi matin pour 12 résidents.

Tous les 15 jours, d'avril à octobre, un groupe, principalement les travailleurs de la lingerie de l'ESAT accompagnés de la monitrice d'atelier se sont rendus sur le marché à VIC SUR CERE pour présenter l'association ACAP Olmet avec ses 3 établissements et vendre les productions de l'ESAT : nichoirs, cordes, miel, petits travaux de couture. Cette activité a permis aux habitants de VIC SUR CERE de découvrir les activités de l'ESAT et de mieux faire connaissance avec les résidents. Le 17 décembre, les résidents ont participé au marché de Noël de POLMINHAC.

Le 16 décembre, à l'initiative de salariés de l'ACAP, un loto a été organisé à VEZAC en collaboration avec la résidence de LOURADOU. L'organisation de cette journée a mobilisé des professionnels qui se sont investis à 100% permettant ainsi de faire de cette journée une franche réussite.

2-2- APPARTEMENT TEST A VIC SUR CERE

L'utilisation de l'appartement test a permis à un résident de prendre seul son appartement avec un accompagnement du service extérieur en septembre 2023. Les séjours programmés avaient débuté en septembre 2022.

Cet appartement a aussi été utilisé pour permettre à des résidents de la Résidence d'Olmet d'effectuer des repas en petit groupe ou en couple. Ces repas sont encadrés par des éducateurs et ont pour objectif de rompre avec le collectif parfois pesant.

En fin d'année, l'appartement test a permis l'accueil « en urgence » d'une personne au statut d'externe. Dans le même temps, cette personne a pu bénéficier d'un changement de statut et de ce fait, de l'accompagnement du service extérieur.

34

2-3- LES SORTIES EXCEPTIONNELLES

Rugby : un groupe de 9 résidents a suivi les performances du Stade Aurillacois en se rendant au stade Jean ALRIC régulièrement. Afin de clôturer la saison sur une bonne note, ils se sont rendus à Toulouse pour assister à un match du TOP 14 le 07 mai.

D'avril à Octobre, la résidence d'Olmet à louer 2 VTC électriques afin de permettre à ceux qui le souhaitent de pratiquer une activité sportive adaptée en bénéficiant de l'accompagnement d'un éducateur.

Le 26 mai 4 résidents se sont rendus à l'hôpital d'Aurillac afin d'y rencontrer les 80 étudiants(es) de 1ère année de l'IFSI. Cette rencontre organisée tous les ans dans le cadre du collectif « Handicap et Société » a pour objectif de sensibiliser les futurs soignants aux différents Handicaps.

Les 4 résidents d'Olmet ont su apporter des témoignages sincères et émouvants aux étudiants qui ont pu poser de nombreuses questions toujours respectueuses.

Cette action de sensibilisation s'est poursuivie avec la rencontre des étudiants AES au campus du Vallon le 12 octobre.

Le 02 juin après-midi, 4 résidents se sont rendus à RILHAC XAINTRIE pour assister à leur fête de l'été. Cette invitation s'est faite dans le cadre d'un nouveau partenariat avec cette structure corrézienne (Foyer de Vie), partenariat visant à mettre en place des séjours d'accueil temporaire.

Le weekend du 09-10 et 11 juin, 4 résidents d'Olmet ont passé un weekend au Garoustel à Espinet, week-end organisé par le club de pétanque, dont ils font partis. Ce weekend était l'occasion de se retrouver et de se détendre autour d'activités ludiques.

Le 15 juin, l'assemblée générale a eu lieu à la salle du « bien vivre » à Vézac. Le verre de l'Amitié accompagné de petits fours concoctés par les cuisines d'OLMET a clôturé ce moment important dans la vie d'une association.

Le 01 juillet 9 résidents ont pu applaudir Mathieu Chedid, Izia et Charlie Winston dans le cadre du festival « Aurillac en scène ».

Le 11 juillet, le passage du tour de France sur les belles routes cantaliennes a été l'occasion pour un groupe de donner de la voix pour encourager les coureurs.

Le 27 juillet, nous avons partagé le traditionnel repas de l'été sous les marronniers et nous avons partagé des jeux traditionnels.

Du 02 au 06 octobre, un artiste local de Street art est venu agrémenter les deux containers de l'ESAT et du Foyer de magnifiques fresques. Les résidents qui ont des velléités artistiques ont pu participer et exprimer leurs talents.

2-4- L'ART THERAPIE

3 résidents ont participé, à des séances d'Art Thérapie avec Mme DAIX, à raison de deux lundis par mois. Cette activité, très appréciée par les pratiquants a connu une interruption du fait du congés maternité de Mme DAIX ; Toute nos félicitations à elle.

En accord avec Mme DAIX, le choix a été fait de proposer des séances de groupes afin d'impulser une dynamique différente et de favoriser les échanges créatifs.

35

2-5- LA SOCIO-ESTHETICIENNE

Mme RICARD socio-esthéticienne est intervenue à 12 reprises au sein de la Résidence d'OLMET.

Les résidents intéressés étaient répartis sur deux groupes, permettant ainsi à chacun de bénéficier de 6 séances individuelles. Ces moments de détente leur ont permis de prendre soin d'eux.

Malheureusement, Mme RICARD s'est vue dans l'obligation d'interrompre ses interventions à OLMET.

2-6- LES VACANCES

4 séjours ont pu être réalisés en interne.

- Du 13 au 15 juin, les 3 résidents qui pratiquent **l'Equitation** tout au long de l'année (accompagnés d'un quatrième résident pour l'intendance) ont bénéficié d'un séjour sur ce thème. Cette année le séjour se déroulait à BADAILLAC. Les trois participants ainsi que les deux professionnels qui les accompagnaient ont ainsi pu profiter du charme des chemins cantaliens.
- Du 21 au 24 juin, **un séjour Randonnée** venant clôturer la saison a pu être réalisé à LUCHON au pied des Pyrénées. Les 7 résidents accompagnés de leurs deux encadrants du foyer ont pu découvrir cette magnifique région et bénéficier du calme de leur hébergement propice à la récupération.
- 6 résidents ont bénéficié **d'un séjour à LABLACHERIE** (Ardèche) du 26 au 30 juin, séjour encadré par deux éducatrices du foyer. Ils ont ainsi pu profiter de moments de détente et de visites en petit groupe.
- 6 résidents et 2 salariés ont été à **CASTELNAU de MONTMIRAL** (Tarn) du 06 au 08 octobre. Ils ont pu en profiter pour se reposer, se promener et visiter le superbe Musée TOULOUSE LAUTREC.

Tous ces séjours permettent aux résidents qui partent peu de bénéficier de moments privilégiés en petit groupe. Ces moments viennent rompre avec la vie en collectivité qui peut parfois être source de tension.

En plus des séjours organisés par La résidence d'Olmet, certains font le choix de bénéficier de séjours adaptés proposés par l'organisme Plein Sud.

14 résidents ont pu partir en vacances organisées en AOÛT 2023 :

- 12 sont partis avec un organisme de vacances (Plein Sud) :
- 2 à Carcassonne
- 2 à Sainte-Maxime
- 2 à Rosas

- 1 à Paris,
- 1 à Saint Cyprien (Pyrénées orientales)
- 1 à Sarlat
- 1 à Toulouse
- 1 à Montalivet
- 1 à St Lary Soulan
- 1 résident et parti avec sa compagne à Canet en Roussillon. L'équipe éducative du service extérieur les a uniquement aidés à organiser leur transport entre le train et les taxis.
- 1 personne est partie en Tunisie avec l'organisme Supernova

Il est à noter que nous devons effectuer les différentes réservations de plus en plus tôt pour permettre à chacun de participer au séjour de son choix !

Pour les résidents présents à OLMET, l'équipe éducative s'est organisée pour proposer un planning d'activités variés :

Piscine, karting, bowling, parc aquatique la Saule, les Gorges de la Jordanne, visite de Rocamadour, minigolf, parc animalier Arles sur Couze, visite de Capdenac et du musée Champollion à Figeac, le marché de pays à Polminhac, les Fontaines Pétrifiantes à St nectaire, village de FEL, jardin des bêtes, pédalo à Renac...

5 résidents ont pu partir pour les vacances de Noël toujours avec l'organisme Plein Sud.

Un résident a, à la suite de son séjour, été accueilli en stage dans un autre établissement proche de Strasbourg, pour un rapprochement familial.

3- LE PARTENARIAT

3-1 LES CLUBS DE SPORTS

Nos résidents ont participé très régulièrement à l'activité « Tennis santé » en lien avec le club de tennis de Vic/Cère. Malheureusement cette activité n'a pas repris en septembre.

Plusieurs résidents (10 en 2023) sont licenciés au Club de Pétanque de Reilhac, leur permettant ainsi de participer à différents concours et championnats.

3 personnes ont pu améliorer leur adresse sous les paniers de basket en participant aux entraînements à Aurillac les mercredis soir.

3 personnes se sont retrouvées régulièrement à la piscine d'Aurillac les mardis pour participer aux entraînements avec natation 15. Ils ont aussi participé à des compétitions.

3-2- MEDIATHEQUE DE VIC SUR CERE

L'accueil de jour se rend régulièrement à la médiathèque pour emprunter des documents et participer à des ateliers informatiques.

3-3- LES FAMILLES

Les familles restent des partenaires privilégiés dans nos missions d'accompagnement. L'institution veille au maintien des relations familiales en proposant notamment des visites de familles réalisées conjointement par les référents ESAT et FOYER. L'Objectif de ces rencontres est d'associer, pour celles et ceux qui le souhaitent, leurs familles dans la conception des Projets d'Accompagnement Personnalisés. Ces visites, qui

peuvent se réaliser au domicile ou au sein de l'établissement, permettent aussi d'informer davantage les familles sur le quotidien de leurs enfants au sein de notre établissement.

3-4- LES MANDATAIRES

Les associations tutélaires UDAF 15 et AT 15 ainsi que les mandataires privés sont venus à l'établissement une fois par trimestre.

A chaque fois, l'établissement s'organise pour que ces rencontres se passent dans les meilleures conditions : planning prévisionnel des rencontres en amont, disponibilité des personnes concernées sur leur temps de travail, mise à disposition d'un bureau, accompagnement par un professionnel de l'établissement pour faciliter les échanges ...

Des points ont aussi été réalisés par mail, téléphone et les projets personnalisés leur ont été adressés afin de maintenir une cohérence.

37

3-5- LES CONVENTIONS

- Art thérapie,
- Socio esthéticienne,
- Ferme des Bornottes,
- Mairie de Vic sur Cère,
- Mairie Vezac (repas).

4- LES FUTURS AXES DE TRAVAIL

Cette année 2023 a été, encore une fois, bien remplie.

Il est important de remercier l'ensemble des professionnels qui sont engagés au quotidien auprès des personnes accompagnées et qui en plus se sont investis dans les différents travaux de réactualisation des projets d'Etablissement, de préparation à l'évaluation externe, ou encore à la réactualisation des documents pour les Projets d'Accompagnement personnalisés, avec en ligne de mire la mise en place du DUI.

Cette année 2024 permettra à l'Etablissement de :

- Faire vivre le projet d'établissement de la résidence d'Olmet et l'utiliser comme un véritable outil de communication auprès de nos partenaires et des financeurs mais aussi comme le cadre d'appui à la mise en œuvre de nos missions.
- Préparer et réaliser l'évaluation externe qui aura lieu en mars 2024.
- Faire vivre le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels de la résidence d'Olmet, qui devra être réactualisé régulièrement.
- Former l'ensemble des Professionnels de la Résidence d'Olmet à l'utilisation du Dossier Unique Informatisé.
- Maintenir les partenariats existants et en développer de nouveaux notamment ceux permettant d'offrir des espaces de répit à ceux qui en ont besoin (établissement, famille d'accueil).
- Concrétiser la réalisation du projet Colocation.
- Encourager et accompagner les professionnels dans leurs souhaits de formation.
- Fidéliser l'équipe au profit des résidents.

1- LES PERSONNES ACCUEILLIES ET LEUR ENTOURAGE

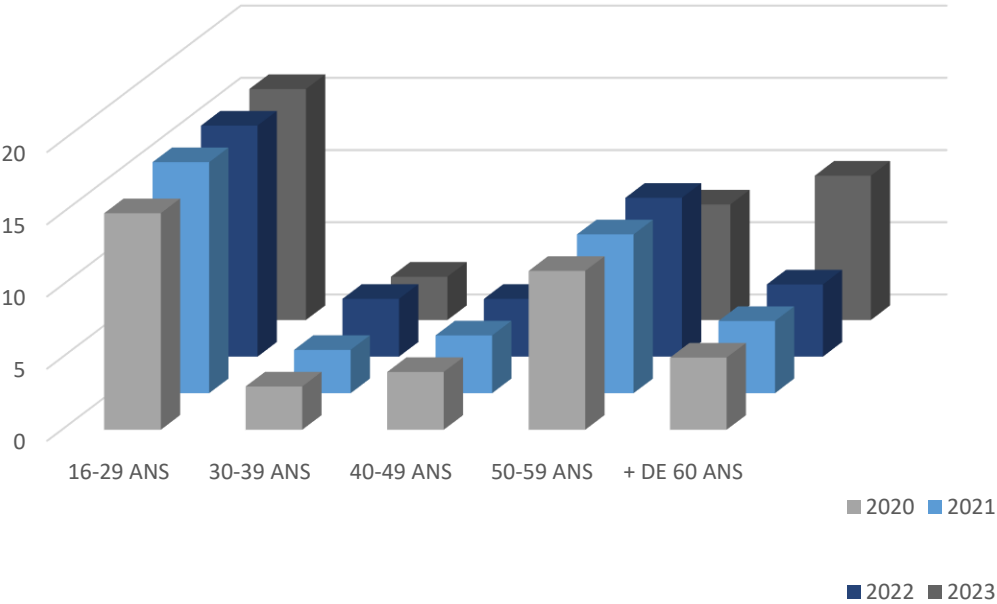
En 2023, la résidence de LOURADOU accueille 40 résidents. Une liste d'attente est actualisée pour anticiper les futurs départs vers le milieu professionnels ou autre. Nous avons eu 3 départs sur l'unité Autan ; deux pour les ateliers de la Cère et la résidence d'Olmet, un pour le milieu ordinaire à la demande de la personne. Sur l'unité Zéphir nous avons eu deux réorientations vers un EHPAD. Concernant l'unité Mistral, nous avons obtenu une réorientation pour un résident vers une structure médicalisée. Nous avons accueilli deux travailleurs de l'ESAT de la Cère, un travailleur de l'ESAT d'Anjoigny.

1-1- LA REPARTITION DES PERSONNES ACCUEILLIES SELON LEUR PROVENANCE

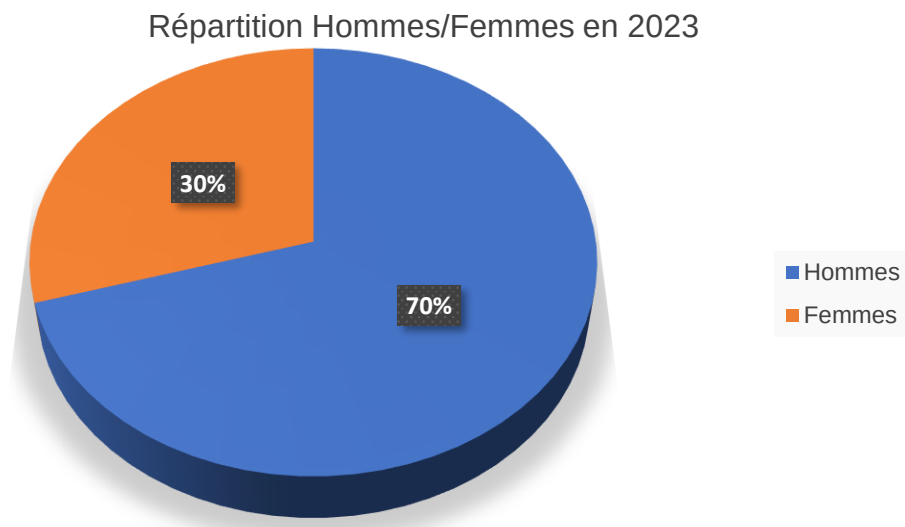
	2020	2021	2022	2023
DOMICILE OU MILIEU ORDINAIRE (AS secteurs, AGESI, CAP EMPLOI...)	1	1	1	1
ETABLISSEMENT MEDICO SOCIAL (MECS, IME, ITEP, ESAT, FV...)	15	15	16	23
ETABLISSEMENT DE SANTE (hôpital, psychiatrie, CMPP, PASS...)	22	23	23	20

Par rapport à 2022, 2023 montre une augmentation des personnes venant d'un autre ESMS.

1-2- LE PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE EN POURCENTAGE

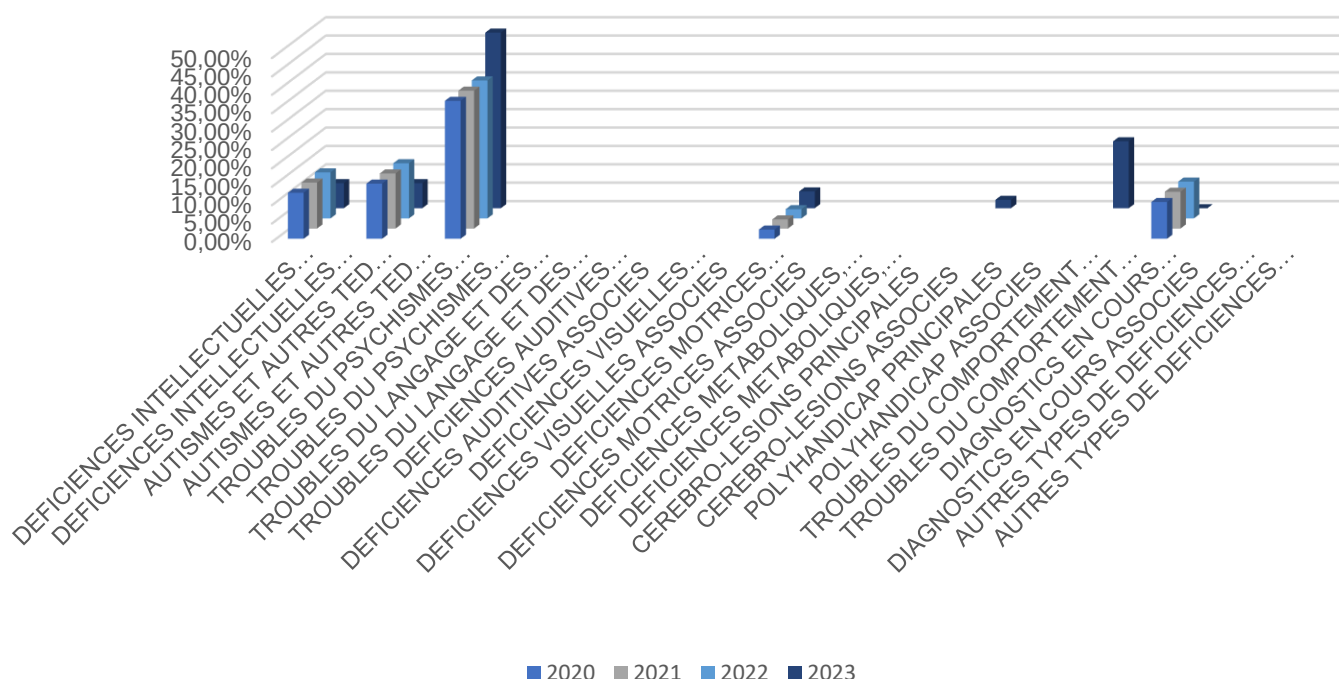


Ce graphique montre bien la répartition voulue sur la Résidence Louradou. En effet une aile consacrée à l'accueil de « jeunes » pour préparer leurs projets professionnels et deux autres ailes pensées pour l'accueil des personnes vieillissantes.



39

1-3- LA REPARTITION PAR PATHOLOGIE



Là encore, à l'instar de l'ESAT et de la Résidence d'Olmet, ce graphique nous montre clairement que les personnes accueillies présentent, pour une part importante, des troubles psychiques à titre principal, avec une augmentation significative en 2023 (10 points) dû aux évaluations de la psychologue et du psychiatre terminés.

1-4 LA DUREE MOYENNE DE SEJOUR ET D'ACCOMPAGNEMENT

(Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année, la durée d'accompagnement est l'écart en nombre de jours entre l'admission et la sortie)

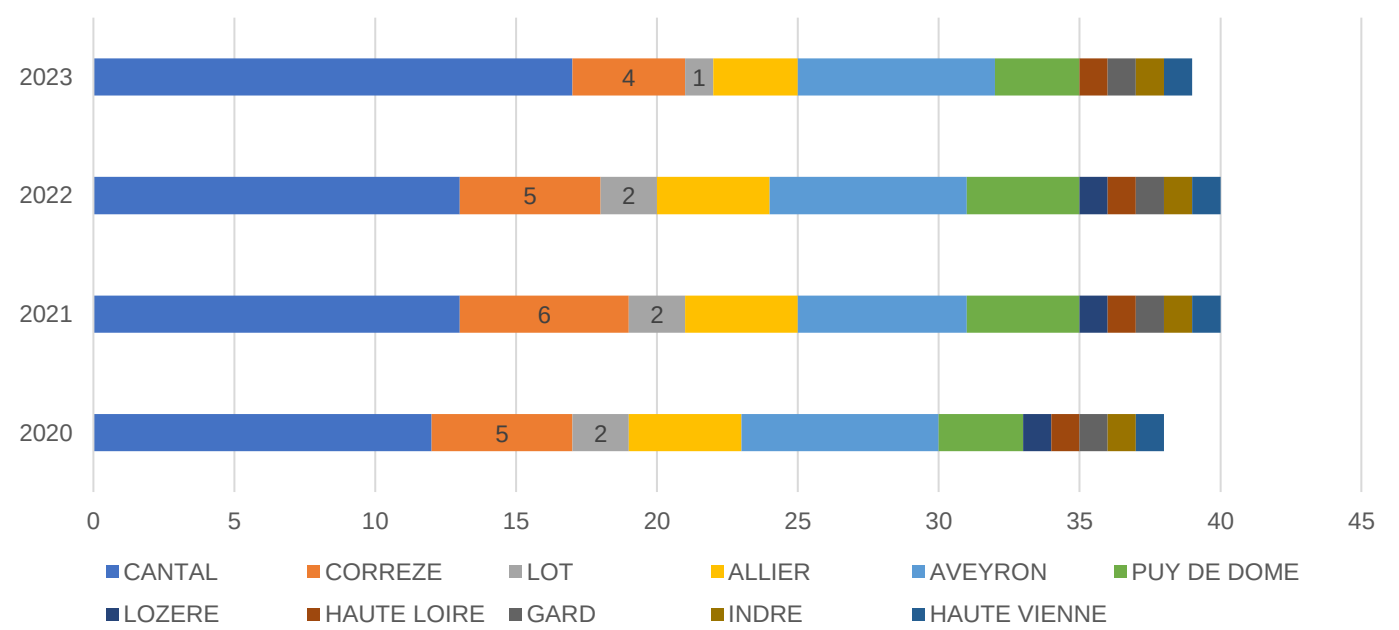
	2020	2021	2022	2023
DUREE MOYENNE DE SEJOUR	780	393	1051	6050

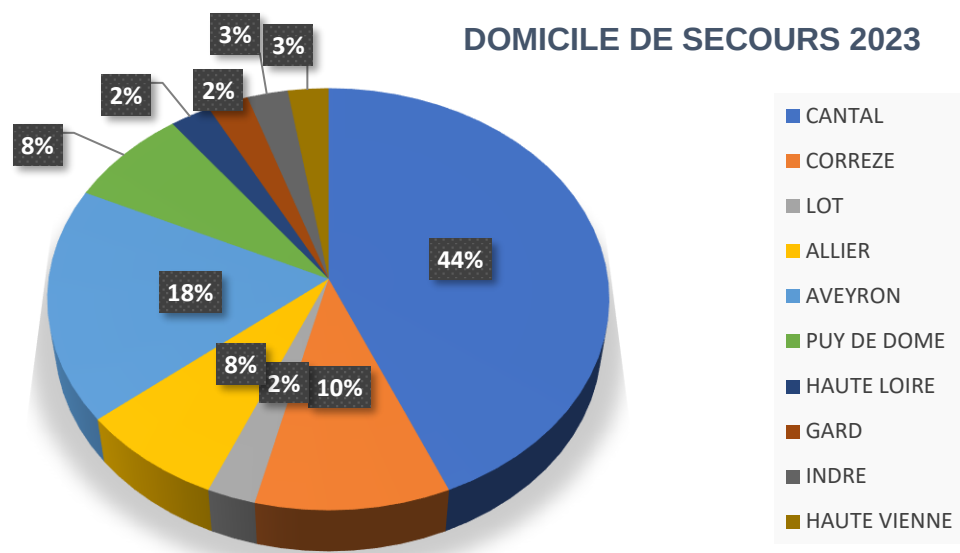
1-5 LES PERSONNES BENEFICIANT D'UNE MESURE DE PROTECTION

	2020	2021	2022	2023
DELEGUES D'UNE ASSOCIATION TUTELAIRE	20	30	30	30
MANDATAIRES PRIVE	5	5	6	4
HABILITATION FAMILIALE	2	2	3	3
MESURES DE CURATELLES	16	18	18	25
MESURES DE TUTELLE	13	12	13	8
SANS MESURES	9	8	0	0

Le nombre de mesures de curatelles a augmenté tandis que celui des tutelles lui, a diminué. Il est intéressant de constater qu'à l'ouverture, 9 personnes accueillies étaient sans mesure de protection et qu'aujourd'hui plus aucune !

1-6 LE DOMICILE DE SECOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES





41

Il faut savoir qu'à l'ouverture le Conseil départemental avait demandé à limiter à 30% l'accueil de personnes issues du Cantal. Une des missions de Louradou est aussi d'accueillir des personnes vieillissantes d'Olmet ce qui explique qu'aujourd'hui la proportion de Cantaliens est à 44%.

1-7 LE TAUX D'OCCUPATION

	2020	2021	2022	2023
NOMBRE DE JOURNEES REALISEES	12638	13762	14051	13772
NOMBRE DE JOURNEES FINANCEES	13200	13570	13580	13730
NOMBRE DE JOURNEES D'ABSENCES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	975	1435	1697	1335
NOMBRE DE JOURS EN ACCUEIL TEMPORAIRE (stagiaire, accueil temporaire...)	0	99	69	114
NOMBRE DE JOURS D'HOSPITALISATION PAR AN	250 jours Secteur général : 47 jours Secteur psy : 203 jours	329 jours Secteur général : 37 jours Secteur psy : 292 jours	626 jours Secteur général : 52 jours Secteur psy : 574 jours	470 jours Secteur général : 30 jours Secteur psy : 440 jours

VISITE ETABLISSEMENT/ LES STAGIAIRES ACCUEILLIES

Au cours de l'année 2023, nous avons réalisé **11 visites d'établissement**.

Nous avons réalisé des :

- Accueils temporaires :
 - o 1 jeune homme MAS Ilotopie 3 fois 1 mois,
 - o 1 monsieur Foyer Bos Darnis ADSEA,
 - o 1 jeune homme accueil en journée « préparation à un retour en foyer »,
- Stage découverte pour orientation FV :
 - o 1 jeune femme IME Figeac.

1-8 LES SORTIES DE L'ETABLISSEMENT

	2020	2021	2022	2023
DECES	0	0	1	0
HOSPITALISATIONS	0	0	1	1
RETOUR A DOMICILE	1	2	0	1
RETOUR AU TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE	0	0	0	0
REORIENTATION VERS UN AUTRE ETABLISSEMENT	0	0	0	4
NOMBRE DE SORTIE DEFINITIVE	1	2	0	6

42

En 2023, il y a eu 3 départs sur l'unité Autan ; deux pour les ateliers de la Cère et la résidence d'Olmet, un pour le milieu ordinaire à la demande de la personne. Sur l'unité Zéphir, nous avons eu deux réorientations vers un EHPAD. Concernant l'unité Mistral, nous avons obtenu une réorientation pour un résident vers une structure médicalisée.

2- LES ACTIVITES PROPOSEES OU ACCOMPAGNEES

Nous sommes dans la poursuite de la réorganisation des unités de vie amorcée fin 2022 afin d'améliorer notre accompagnement.

Pour l'année 2023, nous avons fait le choix d'avoir deux coordonnatrices avec des missions spécifiques pour chacune d'elles.

Nous n'avons pas donné de rôle de coordination à l'éducatrice spécialisée de Mistral pour lui permettre de connaître le fonctionnement du foyer, de l'équipe de mistral, faire connaissance avec tous les résidents accueillis et soutenir l'équipe sur leur montée en compétence de terrain.

L'unité Autan est définie dans le projet d'établissement comme une unité passerelle, avec un projet de service qui lui est propre.

Les 2 autres unités fonctionnent comme un foyer de vie avec des activités occupationnelles comme soutien à la relation éducative.

2.1 L'UNITE AUTAN OU UNITE PASSERELLE

10 résidents ont été accompagnés par les moniteurs d'atelier durant l'année 2023 du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 15h45.

- 4 résidents sont accompagnés sur de l'apprentissage/découverte sur le site du foyer de vie avec comme supports :

Construction du poulailler, composteur, peinture, maçonnerie, espaces verts, conditionnement.

- 6 résidents sont accompagnés par les moniteurs d'atelier vers des ESAT :

ESAT les ateliers de la Cère pour les ateliers : conditionnement, cuisine et Espaces Verts, et blanchisserie.

1 personne est suivie par la mission locale et réalise des stages en immersion dans divers secteurs afin de trouver celui qui lui plaît.

2 stagiaires ont été accueillis et ont pu être évalués afin de les aider dans leur projet d'orientation future.

2.2 ZEPHIR ET MISTRAL DEUX UNITES OCCUPATIONNELLES

Jean-François Guibal, Mathieu Binois et Elisabeth C. présentent à l'oral le projet de l'atelier musique lors de l'assemblée Général du mercredi 26 juin 2024.

Les journées des résidents sont rythmées par un planning d'activités proposé au moins de septembre et valable sur l'année scolaire, au fil de l'année et en lien avec l'actualité des activités peuvent être proposées. Les activités réalisées par des prestataires avec lesquels nous avons conventionné.

Art thérapie	20 personnes	1 fois par semaine
Théâtre	20 personnes	1 fois par semaine
Judo Ytracois section sport adapté	3 personnes	1 fois par semaine
Section sport adapté pétanque	17 personnes	Une à deux fois par semaine
Ecole équitation Aurillac	5 personnes	1 fois par semaine
Escalade	3 personnes	1 fois par semaine
Ferme des Bornottes	10 personnes (2 groupes de 5)	1 fois par semaine
Médiathèque	10 personnes	1 fois par semaine
Section sport adapté foot	10 personnes	1 fois par semaine
GEM (groupe d'entraide mutuelle)	3 personnes	1 fois par semaine

43

Les sportifs de la section sport adapté pétanque ont participé au championnat régional à Aurillac le février 2023.

-Deux triplettes CD (classement sport adapté) ont été championne Régionale, Jerson L, Hi-Chame G, -Jean-Louis T, ESAT Anjoigny (ADSEA), Antoine R, Christophe C, Christophe B foyer de vie Château d'Espinassol.

-une doublette AB Jules R. – Pascal C du Foyer Bos Darnis (ADSEA).

5 résidents ont participé au Championnat de France à Angers.

La triplette Jerson Hi-Chame-Jean louis est sortie de poule.

La triplette Antoine – Christophe et Christophe est sortie de poule.

La doublette Jules et Pascal finit deuxième du tableau B.

Activités proposées en interne :

Activités sportives loisirs en interne :

Gym douce, VTT, marche/rando.

Activités culturelles :

Concert Aurillac en scène,

Cantal Rock au Lioran,

Concert Jean-Jacques Reynier avec la participation de l'ADJ d'Olmet et le FAM de L'ARCH.

Activités manuelles autour des compétences des salariés du Foyer de Vie :

Atelier Musique, Atelier bois, Sculpture, Ecriture, Café littéraire, Belote, atelier cuisine, couture

Toutes les rencontres du stade Aurillacois : 10 résidents.

Activités mutualisées avec La résidence d'Olmet :

Le ton est donné 8 résidents de Louradou sont montés sur scène avec un spectacle de mime réalisé par Philippe Couderc,

Semaine de la Santé mentale avec l'arbre des préjugés,

Le marché de Vic sur Cère,

Après-midi récréative,
Le loto en décembre.

2.4 LES VACANCES ET LES TRANSFERTS

ETE 2023

Repas de l'été le 21 juin 2023,
Bénévolat pour certains résidents lors du tour cycliste du plus grand volcans d'Europe ; Evelyne, Habiba, Jean-Christophe et Jeson ont assuré 4 points de ravitaillement.
Une journée à Toulouse,
Un Weekend à Renac avec le Club de pétanque de Reilhac pour 10 résidents,
Transfert à Murols, pour 6 résidents et 2 salariés en interne,
Transfert à Narbonne pour 6 résidents et 2 salariés en interne,
Transfert dans le lot pour 7 résidents et 2 salariés en interne,
Séjours Plein Sud, pour 7 résidents,
Séjours en famille pour 14 résidents,
Séjour de rupture 1 résident.

Activités proposées pour les résidents qui sont restés au foyer :

Aurillac en Scène, Cantal Rock, Explore Game les Alix Rocamadour, spectacle des fauconniers au Rocher de Carlat, Goudots gourmand, Zoo de Reynous, les loups du Gévaudan, Gouffre de Padirac, Le PAL, Piscine de la Saule, les Gorges de la Jordanne, Explore Game ONIRIKA, Fête de la truffade, Karting, les sentiers de l'imaginaire....

NOEL 2023

Repas de Noel le 14 décembre offert par la Mairie de Vezac, en présence des administrateurs, des salariés, des résidents et de la commune de VEZAC.
Transfert pour l'ensemble de l'unité Autan 13 résidents et 5 personnels en interne.
Séjours Plein Sud, pour 6 résidents.
Séjours en famille pour 17 résidents.
Séjour de rupture 1 résident

Activités proposées pour les résidents qui sont restés au foyer :

Sortie au Lioran, Bowling, Cinéma, Laser Game.

3- LES PARTENAIRES

3-1- CONVENTIONNES

Centre Hospitalier du pays d'Eygurande,
Mairie de Vezac (prestation de service au titre de la confection des repas),
ESAT de la Cère (sous traitance d'une partie du linge),
Section sport adapté pétanque Tilleul Reilhacois,
Art thérapeute (Emilie Daix),
Philippe Couderc activité théâtre,
La ferme des Bornottes.

3-2- FAMILLES

Nous veillons à réaliser une visite de famille par an. Nous utilisons aussi la Visio pour certains résidents dont les parents sont accompagnés par un établissement.

Nous encourageons les résidents à inviter leur famille au sein de l'établissement.

3-3 MANDATAIRES

Nous travaillons avec : l'UDAF 15, AT 15, 3 mandataires privés, 6 familles dont 3 qui ont une habilitation familiale. Ils viennent régulièrement rencontrer les résidents au minimum une fois par trimestre.

4-LES FUTURS AXES DE TRAVAIL

Les axes de travail énoncés lors du rapport d'activité 2023 sont effectifs à ce jour :

- Projet d'établissement est finalisé ainsi que les projets de service,
- Les passerelles – les ateliers de la résidence Louradou/ESAT d'Olmet et FH/FV.
- **Les futurs axes de travail pour l'équipe**
 - Accompagner et déployer les compétences des salariés,
 - Mutualiser les formations entre les services de l'ACAP Olmet,
 - Mettre en place des vies ma vie,
 - Fédérer l'équipe autour du projet d'établissement, la rendre actrice de la philosophie d'accompagnement de l'ACAP Olmet dans sa spécificité,
 - Former l'ensemble de l'équipe à l'utilisation du DUI,
 - Continuer la démarche qualité et les groupes de travail,
 - Alimenter et améliorer le plan d'action suite à l'évaluation HAS.

RAPPORT FINANCIER 2023

ESAT – Les ateliers de la Cère

Foyer d'hébergement – Résidence d'Olmet

Foyer de vie – Résidence de Louradou

Durant cette assemblée générale ordinaire, nous vous présenterons le rapport financier et comptable de l'Association pour l'exercice clos au 31 décembre 2023. L'exercice a une durée de 12 mois du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2023.

Mme GINIOUX, commissaires aux comptes, procédera à la lecture des rapports attestant réguliers et sincères les documents comptables.

Les comptes annuels de l'exercice 2023 seront soumis à votre approbation, à l'issu de cette assemblée.

46

1. FAITS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

- Les travaux d'extension de l'ESAT se sont achevés en septembre 2022.
L'atelier lingerie a donc intégré son nouvel espace de travail au cours du 4^{ème} trimestre 2022. Ce nouvel outil de travail a permis d'absorber l'intégralité de linge du foyer de vie de Louradou dont le traitement était jusqu'à présent sous-traité.
2023 est donc le premier exercice de fonctionnement en année pleine pour l'atelier lingerie et l'extension de l'ESAT. Les coûts de fonctionnement sont conformes au prévisionnel.
- Les clés de répartition relatives à la participation des ateliers aux frais de fonctionnement de l'ESAT ont été modifiées afin qu'elles soient plus cohérentes et adaptées au fonctionnement actuel de l'ESAT. Ces travaux étaient un des objectifs inscrits au CPOM 2020-2024.
- Un partenariat avec le Cabinet LEYTON a abouti à la mise en place d'une exonération totale de taxe sur les salaires, au titre de l'activité agricole, pour le personnel de l'atelier espaces-verts (travailleurs et personnel éducatif).
Cette exonération s'est appliquée pour l'exercice 2023 et rétroactivement depuis 2019. Le montant de la régularisation au titre de la période 2019-2022 a été affecté en produits exceptionnels.
- L'ESAT Social a bénéficié de Crédits Non Reconductibles (CNR) à hauteur de 78 354€ au titre de l'investissements (dont acquisition d'un véhicule), de la formation (CAFERUIS et Réhabilitation psychosociale) et de la qualité de vie au travail (EPI).
- 2023 marque également le déploiement du Dossier Unique Informatisé (DUI). Cette action a généré des dépenses en investissement et d'exploitation (formations, loyers cloud et matériels informatiques). Les coûts de mise en place du DUI sont financés par une subvention obtenue dans le cadre du programme ESMS Numérique par le consortium des Monts du Cantal (ADSEA, ACAP Olmet, ARCH.).

2. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de cet exercice.

3. ETAT COMPTABLE ET FINANCIER

La gestion comptable de l'Association se décompose entre l'Association, en gestion libre c'est-à-dire non soumis aux financeurs, le foyer d'hébergement d'Olmet et le foyer de vie de Louradou sous compétence du Conseil départemental, l'ESAT Social sous compétence de l'ARS et l'ESAT Production (Les Ateliers de la Cère) en gestion libre.

Un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) commun foyer d'hébergement d'Olmet et ESAT a été signé en décembre 2019, pour une période de 2020 à 2024.

Le foyer de vie de Louradou sera intégré au prochain CPOM soit à partir de 2025.

Le rapport comptable et financier qui suit est une présentation globale c'est-à-dire un combiné de l'ensemble des entités (Association + structures).

47

▪ BILAN CONSOLIDE

ACTIF

- Au 31 décembre 2023, les immobilisations brutes s'élèvent à 6 859 563€. Le montant des investissements réalisés sur l'exercice est de 184 382€. Le montant net (montant brut déduction faite des amortissements cumulés) des immobilisations s'élève à 3 431 642€.
- L'actif circulant (stocks et en cours, créances) s'élèvent à 3 004 391€ contre 2 924 330€ en 2022.

PASSIF

- Les fonds propres s'élèvent à 2 938 858€.
- Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 446 705€ contre 268 137€ en 2022. Cette progression s'explique principalement par l'affectation de résultats antérieurs et de CNR 2023.
- Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 2 370 964€ contre 2 488 385€ en 2022.
- Les dettes d'exploitations s'élèvent à 679 506€.

▪ COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Au compte de résultat, les charges d'exploitations s'élèvent à 6 157 259€ dont 4 362 086€ (70%) au titre des rémunérations et charges sociales. En 2022, les charges d'exploitation s'élevaient à 5 638 025€ dont 4 094 389€ au titre des dépenses de personnel. Cet accroissement des dépenses de personnel s'explique principalement par un recours important au CDD notamment sur le foyer de vie de Louradou.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 5 922 415€ soit +1.40% par rapport à 2022.

Le niveau des produits d'exploitation ne permet de couvrir les charges d'exploitation qui progressent de 10% par rapport à 2023. La combinaison inflation (inflation alimentaire, inflation énergétique) explique cette situation.

Le résultat d'exploitation est un déficit de 234 844€.

Le résultat financier est déficitaire de 27 144€ contre – 15 609€ en 2022.

Le résultat exceptionnel est excédentaire de 51 899€. L'exercice 2022 présentait un résultat exceptionnel déficitaire de 22 951€.

L'impôt sur les revenus de placements est 1 371€.

■ RESULTAT ET AFFECTATION

L'exercice 2023 se solde par un résultat comptable déficitaire de 211 460€.

L'activité réalisée est conforme au prévisionnel, les produits issus de la tarification sont donc maîtrisés.

L'inflation et l'accroissement des dépenses de personnel expliquent le résultat comptable de l'exercice.

A noter que des charges, pour un montant de 216 412€, sont financées par l'affectation de résultats antérieurs.

Vous trouverez ci-après une synthèse du résultat et de la proposition d'affectation par entités.

		RESULTATS COMPTABLES	REPRISE RESULTATS ANTERIEURS	RESULTATS A AFFECTER
Foyer d'hébergement d'Olmet	Cd15	- 68 609,39 €	83 000,00 €	14 390,61 €
Foyer de vie de Louradou	Cd15	- 239 429,47 €	133 412,15 €	- 106 017,32 €
ESAT Social	ARS	34 114,41 €	- €	34 114,41 €
ESAT Production	Gestion libre	53 238,09 €	- €	53 238,09 €
Association	Gestion libre	9 226,33 €	- €	9 226,33 €
TOTAL		- 211 460,03 €	216 412,15 €	4 952,12 €

		RESULTATS A AFFECTER	Dépenses Congés Payés	Excédent affecté à l'investissement	Excédent affecté à la couverture du BFR	Réserve de compensation des déficits d'exploitation	Réserve de compensation des charges d'amortissement	Financement de mesures d'exploitation	Report à nouveau
Foyer d'hébergement d'Olmet	Cd15	14 390,61 €	- 4 977,60 €	19 398,21 €					
Foyer de vie de Louradou	Cd15	- 106 017,32 €	- 1 669,99 €						104 347,33 €
ESAT Social	ARS	34 114,41 €	4 542,49 €			29 571,92 €			
ESAT Production	Gestion libre	53 238,09 €		53 238,09 €					
Association	Gestion libre	9 226,33 €							9 226,33 €
TOTAL		4 952,12 €	- 2 105,10 €	72 636,30 €	- €	29 571,92 €	- €	- €	113 573,66 €

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	39 316	2 118	37 198	1 920	35 278	NS
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	80 898		80 898	80 898		
	Constructions	4 209 546	1 462 325	2 747 220	2 932 309	185 089	6.31
	Installations techniques Matériel et outillage	2 529 152	1 963 478	565 675	611 430	45 755	7.48
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	651		651	645	6	0.93
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I	6 859 563	3 427 921	3 431 642	3 627 202	195 560	5.39
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	35 985		35 985	20 451	15 534	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	402 864	11 279	391 585	417 253	25 668	6.15
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	298 670		298 670	568 611	269 941	47.47
	Valeurs mobilières de placement	553 000		553 000	553 000		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 697 008		1 697 008	1 343 881	353 127	26.28
	Charges constatées d'avance (2)	28 145		28 145	21 135	7 009	33.16
	Total II	3 015 671	11 279	3 004 391	2 924 330	80 061	2.74
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		9 875 234	3 439 200	6 436 033	6 551 533	115 499	1.76

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	566 634		566 634			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	1 617		1 617			
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité	1 119 449		905 652		213 797	23.61
	Autres						
	Report à nouveau	372 906		423 800		50 894	12.01
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	211 460		162 903		374 363	229.81
	Situation nette (sous total)	1 849 147		2 060 607		211 460	10.26
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	367 132		349 702		17 430	4.98
	Provisions réglementées	722 579		645 893		76 686	11.87
	Total I	2 938 858		3 056 202		117 344	3.84
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
PROVISIONS	Fonds dédiés						
	Total II						
	Provisions pour risques	65 000		65 000			
DETTES (I)	Provisions pour charges	381 705		203 137		178 568	87.91
	Total III	446 705		268 137		178 568	66.60
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
DETTES (II)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 341 730		2 463 232		121 502	4.93
	Emprunts et dettes financières diverses	29 234		25 153		4 081	16.22
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	228 901		213 546		15 355	7.19
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	426 277		474 085		47 817	10.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 679		26 803		15 124	56.42
	Autres dettes	12 649		24 364		11 716	48.09
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	Total IV	3 050 470		3 227 194		176 723	5.48
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		6 436 033		6 551 533		115 499	1.76

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	261 902		232 366		29 536	12.71
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	4 356 145		4 375 506		19 361	0.44
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	27 851		52 055		24 204	46.50
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	1 276 517		1 179 739		96 778	8.20
Total I	5 922 415		5 839 665		82 750	1.42
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 213 375		1 103 212		110 163	9.99
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	280 583		299 245		18 662	6.24
Salaires et traitements	3 009 087		2 839 771		169 316	5.96
Charges sociales	1 081 771		964 143		117 628	12.20
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	330 636		284 875		45 760	16.06
Dotations aux provisions	179 301		79 079		100 222	126.74
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	62 506		67 699		5 193	7.67
Total II	6 157 259		5 638 025		519 234	9.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	234 844		201 640		436 484	216.47

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	11 074	13 671	2 596	18.99
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	11 074	13 671	2 596	18.99
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	38 218	29 279	8 939	30.53
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	38 218	29 279	8 939	30.53
2. Résultat financier (III-IV)	27 144	15 609	11 535	73.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	261 988	186 031	448 019	240.83
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	92 769	10 296	82 472	800.99
Sur opérations en capital	38 684	9 509	29 175	306.82
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	35 998	30 241	5 757	19.04
Total V	167 451	50 047	117 405	234.59
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	490	1 218	728	59.78
Sur opérations en capital	2 378	524	1 854	353.98
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	112 684	71 255	41 429	58.14
Total VI	115 552	72 997	42 555	58.30
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	51 899	22 951	74 850	326.13
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 371	177	1 194	674.58
Total des produits (I+III+V)	6 100 941	5 903 382	197 558	3.35
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	6 312 401	5 740 479	571 922	9.96
5. EXCEDENT OU DEFICIT	211 460	162 903	374 363	229.81

Vous avez pu apprécier, au travers du rapport d'activité, le travail réalisé au quotidien dans le cadre de la prise en charge de nos résidents. Que nos équipes en soient remerciées car ce sont elles en premier chef qui en sont les acteurs.

L'association présente également des résultats financiers sains et équilibrés même si l'évolution de nos moyens n'est pas toujours conforme à celle de nos besoins. Un merci particulier, là encore, à toute l'équipe administrative.

Nous sommes aujourd'hui engagés dans la préparation de notre deuxième CPOM qui englobera désormais le foyer de vie de Louradou. Cette démarche que nous souhaitons partagée, va nous permettre de mettre en œuvre les orientations stratégiques qui seront les nôtres pour les 5 ans à venir.

Mais à l'orée de cette négociation, comment ne pas être inquiets devant les difficultés qui se profilent ?

- **Nous sommes préoccupés par la question des ressources humaines :**

- En raison des surcharges administratives engendrées par des obligations réglementaires toujours plus chronophages.
- En raison de la faible attractivité de nos métiers, conséquence d'une valorisation et d'une reconnaissance insuffisantes, qui entraîne des difficultés de recrutement et génère des coûts financiers avec le recours contraint à l'intérim.
- En raison de l'absence de réponse pérenne, face à des orientations inadaptées, pour lesquelles nos structures sont démunies et désarmées.

- **Nous sommes préoccupés par le devenir des ESAT** même si le dernier rapport de l'IGAS est venu tempérer les inquiétudes occasionnées par la loi dite plein emploi.

Nous sommes bien évidemment favorables à des améliorations du statut des travailleurs mais, là encore, comment faire face sans moyens adaptés.

Nous nous sommes engagés dans une démarche d'inclusion au travers de la mise en place d'une passerelle insertion au sein de l'ESAT, mais que faire avec si peu de moyens.

Au-delà de la simple stabilisation des personnes, une insertion et une inclusion sociale réussies supposent de travailler sur le rétablissement ce qui implique un accompagnement important sur toute la durée des parcours.

Le plan de psychiatrie mentale région Auvergne pour 2011-2015 suggérait déjà, afin d'éviter les risques de rechute, le recours, parmi d'autres mesures, à la réhabilitation psychosociale, définie comme « *un ensemble d'actions mises en œuvre auprès de personnes souffrant d'un handicap psychique dans le cadre d'un processus visant leur autonomie et leur indépendance* ».

Nous souhaiterions aujourd'hui nous insérer dans la structuration au niveau départemental d'une filière de réhabilitation psychosociale qui, aujourd'hui s'est arrêtée au niveau régional, en l'absence d'un réseau spécifique de prise en charge.

C'est dans cette optique que nous avons sollicité le Professeur Franck qui a accepté, en direct de l'hôpital du Vinatier à Lyon, de venir nous parler des centres de ressources existant.

Nos équipes sont actuellement en formation sur ces outils qui mettent du sens à une démarche, que nous pratiquons déjà plus ou moins dans nos établissements, mais qui nécessite un approfondissement et une meilleure appropriation.

- **Nous sommes préoccupés par la problématique des travailleurs vieillissants**

Un des objectifs prioritaires de la conférence nationale du handicap, outre une volonté de rééquilibrage de l'offre entre les territoires, sur laquelle nous avons beaucoup à dire, consiste à impulser la création de solutions nouvelles, alliant modularité et dynamique inclusive, avec notamment comme cible les PHV.

Le Cantal est, paraît-il, du moins en termes de statistiques, en situation favorable par rapport à la moyenne régionale, ce qui souligne la misère au niveau régional et national, des services et moyens développés en faveur des personnes âgées et/ou handicapées.

Nous souhaitons, en recherchant toutes les formes de partenariat possibles, non seulement garder nos moyens, mais aussi, en s'appuyant sur une nouvelle offre de services pouvoir répondre à cette problématique de plus en plus urgente.

Préoccupations ne veut pas dire découragement et nous continuerons à œuvrer dans le sens que nous estimons le plus approprié pour les personnes que nous accompagnons.

Enfin, je dois malgré tout, dire ma satisfaction au regard des conclusions de l'audit de la HAS qui a été réalisé par un cabinet agréé, indépendant au cours du 1er trimestre 2024.

Les conclusions de cet audit, pour chaque établissement, ont permis de mettre en avant le travail accompli par nos équipes et la satisfaction des personnes accompagnées. Je ne résiste pas à vous livrer quelques phrases de ce volumineux document de près de 100 pages par établissement :

« Les professionnels forment une équipe dynamique avec la volonté de valoriser les pratiques, de mettre en œuvre la pluridisciplinarité, et la capacité à mobiliser une dimension éthique. La bientraitance, l'empathie, le respect sont au centre des préoccupations. Par leurs interventions, leur présence et l'accompagnement proposé, les professionnels permettent aux personnes accompagnées d'accéder à une autonomie en lien avec leur projet de vie. La gouvernance impulse une dynamique de management participatif, dans le souci du respect des droits des personnes accompagnées. Les professionnels sont impliqués, engagés, et démontrent de réels savoir-faire dans l'accompagnement des personnes ».

Même si des axes de progrès, concernant notamment la formalisation, ont pu être recensés, points que la généralisation du DUI devrait permettre d'améliorer, je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble des intervenants pour leur engagement et leur positivité au quotidien.

Je vous remercie de votre attention et vous laisse en compagnie de notre intervenant du jour.

André Delmas

Professeur Nicolas Franck, Psychiatre, professeur à l'université Lyon 1 et praticien au CH du Vinatier à Lyon
Auteur de nombreux ouvrages
Créateur du centre référent en réhabilitation et remédiation cognitive (CL3R)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACAP OLMET

M. André DELMAS, président,
Mme Alice TEYLOUNI de COCCOLA, vice-présidente,
Mme Monique GIBERT, trésorière,
M. François COURTINE, trésorier adjoint,
M. Philippe ROLAND, secrétaire,
Mme Laurence BRUEL,
M. Jacques BONNET,
M. Alain CARAYOL,
M. José LAFFAIRE,
M. Philippe LETANG,
M. Christian MAZEL,
M. Jean MAZEL,
M. Paul PECHAUD.
M. Christian VENRIE
M. Pascal GAUTHIER

55

VOUS REMERCIE DE VOTRE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE